

# POISSON

Une commune accueillante et vivante



Photos en couverture :  
Carnaval à l'école  
Championnat de France de montgolfières, juillet 2021  
Nouveaux panneaux  
Le château de Moulin l'Arconce - Vue des ruines aujourd'hui



La commune souhaite toujours  
mieux vous informer et vous alerter !

**Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket  
sur votre téléphone ou votre tablette ou votre ordinateur..**

Plus d'informations sur le site internet.

Le site internet de notre commune a changé cette année. La commission communication souhaite remercier l'équipe de NGA Communication pour la réalisation de cet outil devenu beaucoup plus fluide et attractif, en remplacement d'une interface trop lourde et contrainte de l'ancienne version. Comme vous l'avez sans doute remarqué, PanneauPocket a lui aussi connu une mise à jour importante récemment. Un grand merci à Didier Méline qui depuis de nombreuses années permet à ces supports numériques de bien fonctionner en participant très activement à leur animation en postant très régulièrement les informations municipales notamment.



**[www.commune-poisson.fr](http://www.commune-poisson.fr)**



Pour faire vivre ce site, merci de transmettre vos suggestions, idées ou informations en mairie.  
[contact@mairie-poisson.fr](mailto:contact@mairie-poisson.fr)

## Mot du maire

*Mesdames, Messieurs,  
chers habitants de Poisson,*

Je voudrais commencer mes propos en adressant un grand merci aux membres du Comité des Fêtes qui, comme chaque année, nous apportent, gaieté, lumière et féerie. Ces tableaux de Noël, taillés dans le bois, font la curiosité des habitants mais aussi des passants. C'est un joli coup de publicité pour la commune.

Je souhaite la bienvenue aux bébés de l'année ainsi qu'une bonne intégration aux nouveaux habitants. J'ai une grande pensée pour toutes les personnes souffrantes ou qui ont perdu un être cher. Malheureusement la commune n'a pas été épargnée encore cette année. Bon courage à toutes ces familles.

2021 a encore été marquée par la persévérance de ce virus qui continue à sévir et qui nous empêche de reprendre toutes nos habitudes. Les associations en ont encore beaucoup souffert. Nous avons pu cependant reprendre les commémorations aux morts du 8 mai et du 11 novembre.

Le repas des aînés au Restaurant de la Poste a également pu être organisé après une année de manque, nous en sommes conscients.

L'année 2021 a été marquée par l'ouverture d'une 3<sup>e</sup> classe au sein de l'école avec une nouvelle institutrice Mme Cécile Iahns. L'équipe enseignante a su mettre en pratique tout le protocole sanitaire afin de protéger au mieux les enfants.

La commune a connu quelques changements au niveau du personnel avec la démission de Marina Wallet de son poste pour monter sa propre micro entreprise. Je la remercie pour le travail accompli pendant toutes ces années et lui souhaite pleine réussite. Elle est remplacée par Florian Lamotte en contrat à durée déterminé à qui je souhaite une bonne intégration.



Je remercie tout le personnel pour le travail accompli ainsi que leur grande disponibilité pour pallier aux absences de leurs collègues.

Merci à Christelle notre secrétaire qui m'est d'un grand soutien.

Après les fortes intempéries de juin, beaucoup de chemins ont été endommagés. Par conséquent, des dépenses importantes de fonctionnement ont été réalisées. Les agriculteurs riverains et les entreprises locales ont été d'une aide précieuse pour pallier au plus urgent.

L'adressage communal est sur le point de se terminer après presque 2 ans de travail. Les plaques avec votre numéro ainsi que votre certificat de numérotage vous seront remis individuellement courant janvier. L'éclairage de la place publique est opérationnel depuis décembre. Un défibrillateur a été acheté et sera installé prochainement sur le bâtiment de la poste.

2022 sera consacré au futur lotissement suite à l'achat de terrains. Une autre parcelle est en bonne voie pour la construction d'une structure d'accueil pour les enfants en bas âge.

Je voudrais terminer en saluant le travail des adjoints, des conseillers et des bénévoles qui chacun dans leur domaine ne craignent pas de mettre la main à la pâte.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Votre maire  
**Michelle Bonnot**



## État civil

Listé sur les registres de la commune

### MARIAGES

**Noël Bernard Claude DEMOUX &  
Nathalie Isabelle GOUILLON,**  
le 17 février

**Fabien Fernand Louis Alain FELIX &  
Ingrid Claudine Josette Christine LEBAS,**  
le 24 avril

**Kévin RAQUIN &  
Sabrina BESSET,**  
le 12 juin

**Raphaël CHENUT &  
Aileen Samantha Ophélie COULPIER,**  
le 25 septembre



### NAISSANCES

**Loélia, Céline CHENUT née le 5 mai.**  
Les parents sont domiciliés « 6 Allée des Prés Verts ».

**Albane BRIVET née le 10 mai.**  
Les parents sont domiciliés à « Bornat ».

**Nolan DEVELEY JACQUET né le 6 juillet.**  
Les parents sont domiciliés au « Grand Bois ».

**Célestin BONNOT né le 6 septembre.**  
Les parents sont domiciliés à « La Bruyère ».

**Natéo PACAUD HOL né le 8 novembre.**  
Les parents sont domiciliés « 1 Allée des Prés Verts ».

**Margaux DUPONT née le 15 novembre.**  
Les parents sont domiciliés à « Busseuil ».

### DÉCÈS

**Laurent Marie Marcel JAL,**  
décédé le 6 février à Mâcon, 89 ans

**Yvette Marie Andrée BOUILLON  
épouse DUMONT,** décédée le 9 mars  
à Charolles, 70 ans

**Michel André Marcel PASQUINET,**  
décédé le 13 mai à Paray-le-Monial, 89 ans

**Geneviève Thérèse Marie LACROIX  
épouse BASSET,** décédée le 8 août à  
Charolles, 84 ans

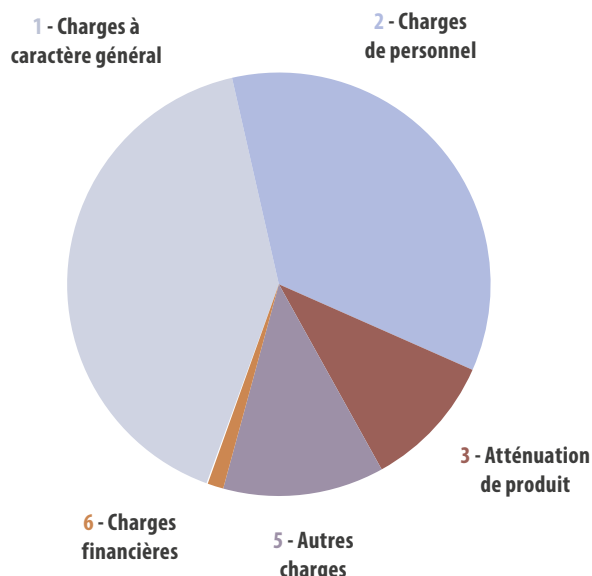
**Gisèle Andrée Germaine MOLLARD  
épouse FRAGNIERE,** décédée le 18 août  
à Paray-le-Monial, 83 ans

**Gilles Maurice DELANCRAY,**  
décédé le 28 août à Paray-le-Monial, 72 ans

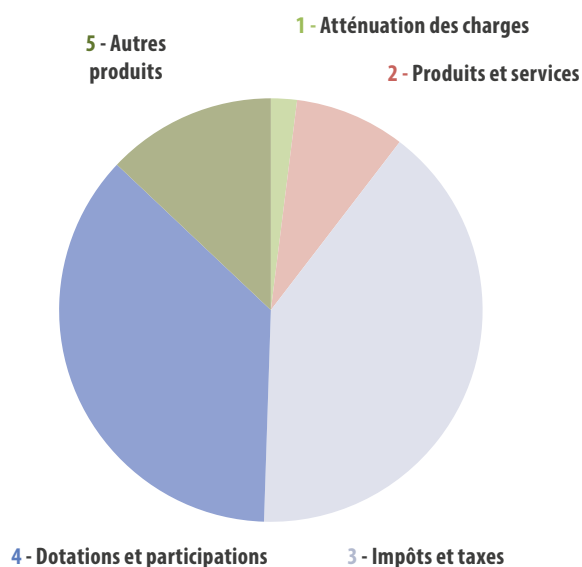
# Fonctionnement

## Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2020	%
<b>1 Charges à caractère général</b> <i>Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, horaires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.</i>	138 394,14 €	40,89
<b>2 Charges de personnel</b> <i>Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail</i>	119 049,41 €	35,18
<b>3 Atténuation de produits</b>	34 889,00 €	10,31
<b>4 Dotation aux amortissements opérations d'ordre</b>	- €	0,00
<b>5 Autres charges de gestion courante</b> <i>Indemnités des élus et cotisations retraite</i>	41 653,20 €	12,31
<b>6 Charges financières</b> <i>Intérêts des emprunts</i>	4 117,72 €	1,22
<b>7 Charges exceptionnelles</b>	340,90 €	0,00
<b>Total</b>	<b>338 444,37 €</b>	<b>100,00</b>



RECETTES	2020	%
<b>1 Atténuation de charges</b>	8 926,62 €	1,98
<b>2 Produits des services</b> <i>Concessions cimetière, Redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables</i>	37 945,39 €	8,43
<b>3 Impôts et taxes</b> <i>Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle</i>	180 546,38 €	40,11
<b>4 Dotations et participations</b> <i>Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations Etat, Département et Région</i>	164 434,77 €	36,53
<b>5 Autres produits de gestion courante</b> <i>dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)</i>	58 321,29 €	12,96
<b>6 Opérations d'ordre</b>	- €	0,00
<b>7 Produits exceptionnels</b>	- €	0,00
<b>Total</b>	<b>450 174,45 €</b>	<b>100,00</b>

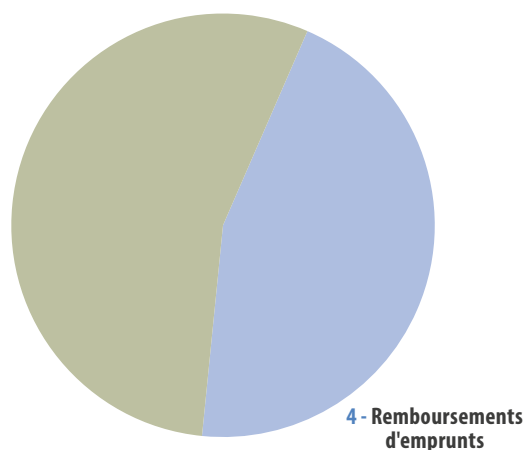


# I nvestissement

*Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune*

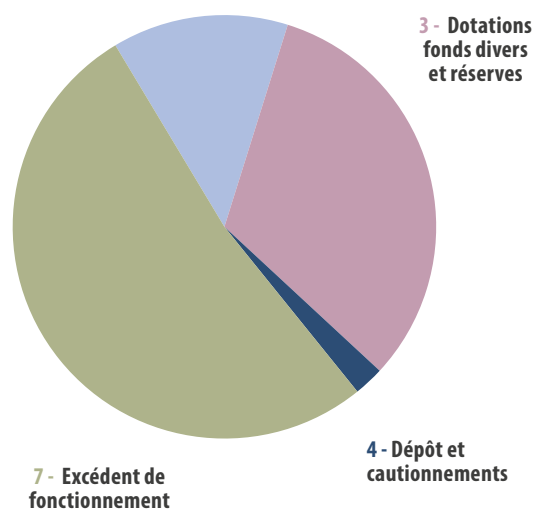
DÉPENSES	2020	%
<b>1 Immobilisations corporelles</b> <i>Achat tracteur (57000€)</i> <i>Formation logiciel bibliothèque (1400€)</i> <i>Acquisition drapeaux (960€)</i>	<b>32 725,46 €</b>	<b>45,06</b>
<b>2 Dotations fonds divers et réserves</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>3 Dépôts et cautionnements reçus</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>4 Remboursement d'emprunts</b>	<b>39 906,95 €</b>	<b>54,94</b>
<b>5 Opérations d'ordre</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>72 632,41 €</b>	<b>100,00</b>

1 - Immobilisations en cours



RECETTES	2020	%
<b>1 Subventions Travaux bâtiments</b>	<b>3 772,00 €</b>	<b>13,45</b>
<b>2 Emprunts</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>3 Dotations fonds divers et réserves</b> <i>(Remboursement TVA par Etat)</i>	<b>8 994,52 €</b>	<b>32,06</b>
<b>4 Dépôts et cautionnements</b>	<b>643,82 €</b>	<b>2,30</b>
<b>5 Taxe d'aménagement (Urbanisme)</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>6 Opérations d'ordre</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>7 Excédent de fonctionnement 2016</b>	<b>14 638,91 €</b>	<b>52,20</b>
<b>8 Amortissements immobilisations</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>9 Immobilisations incorporelles</b>	- €	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>28 046,25 €</b>	<b>100,00</b>

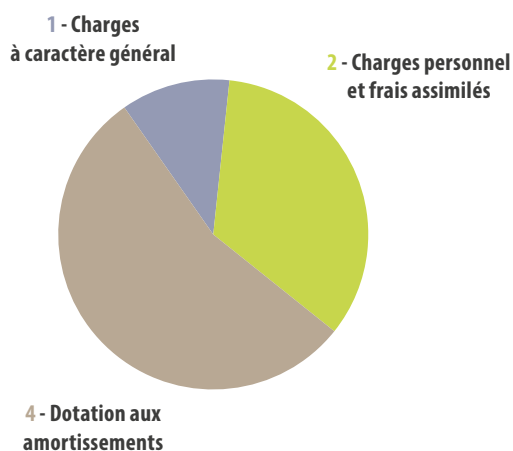
1 - Subventions travaux bâtiments



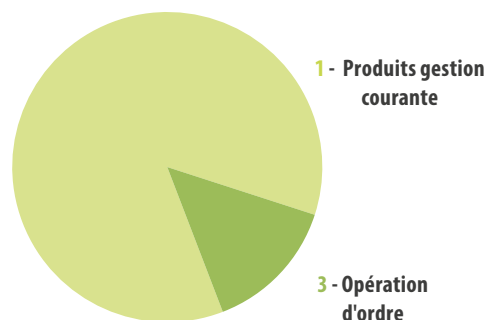
# A ssainissement

## EXPLOITATION

DÉPENSES	2020	%
1 Charges à caractère général	836,49 €	11,40
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	34,06
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	54,55
5 Charges financières	- €	0,00
6 Charge de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
<b>Total</b>	<b>7 340,49 €</b>	<b>100,00</b>

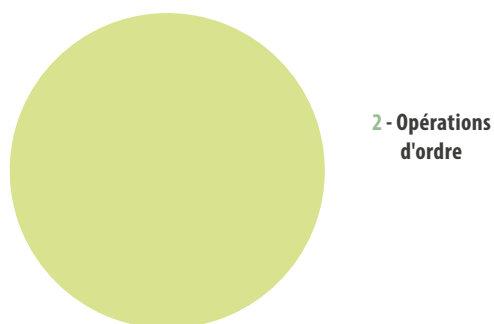


RECETTES	2020	%
1 Produits gestion courante <i>redevance Asst.</i>	8 149,02 €	85,82
2 Atténuation des charges	- €	0,00
3 Opération d'ordre <i>amortissement subvention d'équipement</i>	1 347,00 €	14,18
<b>Total</b>	<b>9 496,02 €</b>	<b>100,00</b>

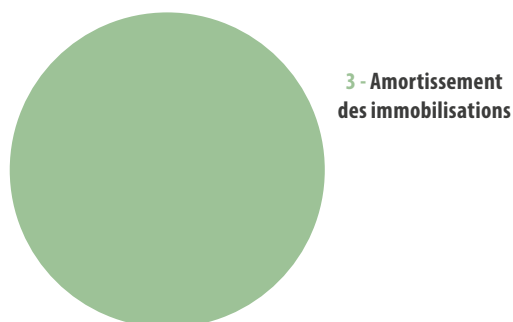


## INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2020	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Opérations d'ordre <i>subvention Investissement</i>	1 347,00 €	100,00
3 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
<b>Total</b>	<b>1 347,00 €</b>	<b>100,00</b>



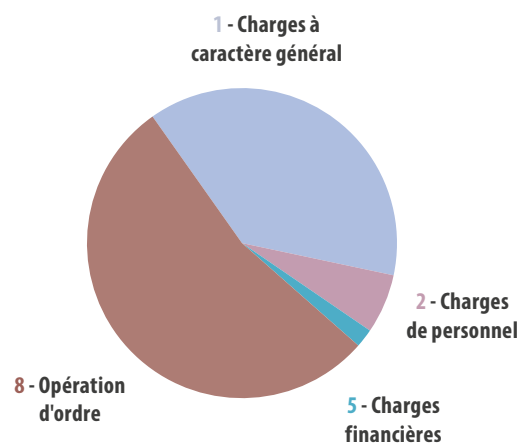
RECETTES	2020	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	- €	0,00
2 Opérations patrimoniales	- €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00
<b>Total</b>	<b>4 004,00 €</b>	<b>100,00</b>



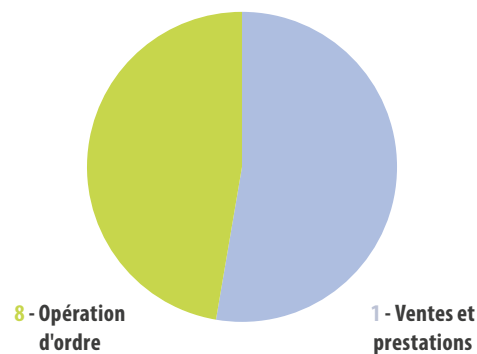
# Budget chaufferie

## EXPLOITATION

DÉPENSES	2020	%
1 Charges à caractère général	15 343,57 €	38,13
2 Charges de personnel et frais assimilés	2 500,00 €	6,21
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	- €	0,00
5 Charges financières	782,30 €	1,94
6 Charges de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
8 Opération d'ordre	21 619,00 €	53,72
<b>Total</b>	<b>40 244,87 €</b>	<b>100,00</b>

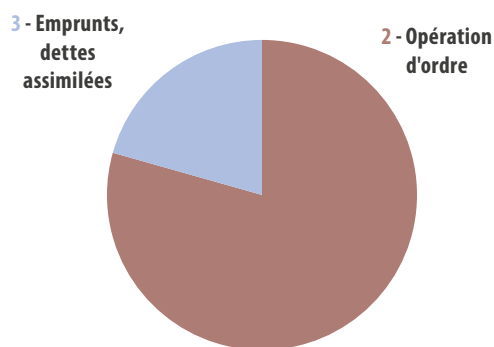


RECETTES	2020	%
1 Ventes prod fab. Prest serv mar	20 618,67 €	52,69
2 Produits exceptionnels	- €	-
3 Opération d'ordre entre sections	18 514,00 €	47,31
<b>Total</b>	<b>39 132,67 €</b>	<b>100,00</b>

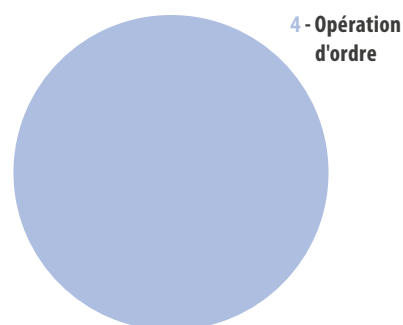


## INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2020	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Opération d'ordre entre sections	18 514,00 €	79,39
3 Emprunts, dettes assimilées	4 807,36 €	20,61
<b>Total</b>	<b>23 321,36 €</b>	<b>100,00</b>



RECETTES	2020	%
1 Subventions d'investissement	- €	0,00
2 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
3 Immobilisations corporelles	- €	0,00
4 Opération d'ordre entre sections	21 619,00 €	100,00
<b>Total</b>	<b>21 619,00 €</b>	<b>100,00</b>





# L'ADMR à votre service

**Garde d'enfants**  
**Aide aux familles**  
**Aide aux personnes âgées**  
**Aide aux handicapés**  
**Aide tout public**



**Aide à la personne**  
**Accompagnement**  
**Repas**  
**Ménage**  
**Entretien du linge**  
**Livraison de repas à domicile**

## LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Choisir puis recevoir un repas adapté, varié et équilibré à ses besoins nutritionnels, c'est la solution complète et rassurante. Des agents de livraison apportent réconfort et chaleur le temps d'une visite. Quotidiennement ou quelques jours par semaine, nous nous adaptons à vos besoins. Demandez des renseignements (aides financières en fonction de votre statut) : **03 85 21 92 73**

## LA GARDE D'ENFANT À DOMICILE

permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle en répondant en partie aux problématiques d'horaires atypiques ou de manque de moyens de garde, tout en respectant le rythme de l'enfant.

## LES AIDES ET LES DÉDUCTIONS FISCALES

Selon les besoins, vous pouvez obtenir des aides durables ou ponctuelles auprès de divers financeurs : APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE ...

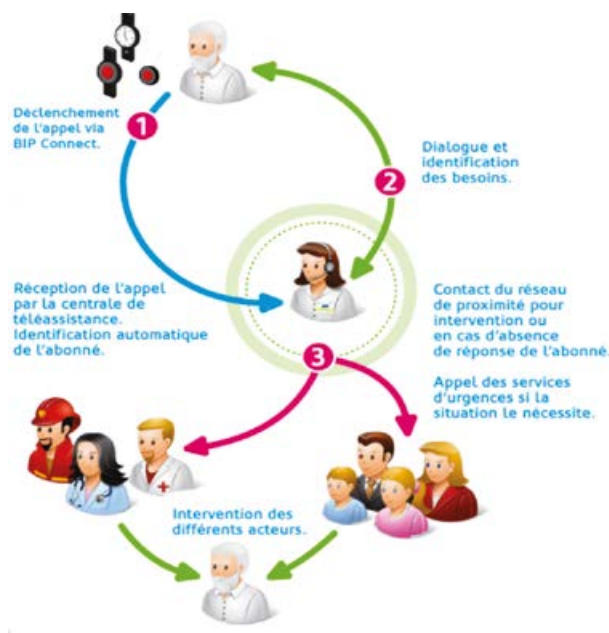
En l'absence de financements extérieurs, nos interventions sont aussi possibles. Le coût est entièrement à votre charge et ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt.

L'association vous guide pour les recherches de financement. Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place des interventions.

*N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous aidons à trouver la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.*

## TÉLÉASSISTANCE

L'appareil est mis en place par un bénévole de l'Association (possibilité de prise en charge par l'APA, mutuelles). En cas de chute, angoisse, malaise, une simple pression sur le bracelet montre ou médaillon et un professionnel est à votre écoute.



## DEVENIR BÉNÉVOLE : POURQUOI PAS VOUS ?

Si vous avez quelques heures de disponibles par semaine ou par mois et si vous êtes intéressés par ce type d'activité, n'hésitez pas à nous contacter.

**Correspondantes ADMR sur votre commune :**

**Isabelle BRIVET - Liliane DAUVERGNE**

**Bureau ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.**

**ADMR - Place du 31 août 1944 - 71600 Saint Yan**

**Tél. 03 85 70 92 07**

**mail : [info.st-yan@fede71.admr.org](mailto:info.st-yan@fede71.admr.org)**

# La page des adjoints

## Commission BÂTIMENTS

**Gérard Bodet**

Une année encore compliquée avec cette pandémie. Certains travaux ont été réalisés et d'autres non, faute de voir intervenir les artisans.

### RÉALISATIONS 2021

**L'école** : 2<sup>e</sup> tranche : installation de volets roulants solaires pour la somme de **14 498,40€ TTC**.

**Cimetière** : installation de deux cavurnes pour un montant total de **914,00€ TTC**.

Des petits travaux d'entretien ont été réalisés dans nos bâtiments communaux par les employés (peinture du mobilier de l'école, peinture des boiseries extérieures de la cantine...).

### PRÉVISIONS 2022

**Salle communale** : peinture des volets de la salle communale

*Report des travaux suivants :*

**Salle communale** : la réfection du sol de la pièce de stockage du matériel.

**Église** : reprise des mastics des vitraux.

## Commission VOIRIE

**Didier Bernard**

Quelle année ! 2021 restera une année difficile. Les 2 orages de cet été ont causé de gros dégâts sur la voirie communale. Plusieurs chemins étaient complètement impraticables. De gros travaux ont été réalisés dans l'urgence.

Je tiens à remercier les employés communaux, les 3 entreprises locales (la CUMA et son chauffeur Thomas Fuyet, Jean-Claude Basset et Christophe Boulogne), les habitants de Poisson qui n'ont pas hésité à prendre leur pelle pour faire une saignée ou déboucher un aqueduc, l'ensemble des membres de la commission voirie pour leur implication. Et surtout un grand merci aux agriculteurs riverains qui, suite au déluge du 24 juin, ont tous répondu présents à mon appel.

Durant 6 jours, à tour de rôle, avec leur matériel, ils ont secondé nos entreprises de terrassement ce qui a permis de faire du bon travail en un temps record en minimisant considérablement le coût des travaux. C'est grâce à vous tous que nous sommes venus à bout des dégâts causés par cette météo si particulière.

### TRAVAUX RÉALISÉS SUITE AUX ORAGES

Chemins Les Mocquets, Sermaize, Busseuil, Martigny, Les Ferrières, Moulin l'Arconce, Tolcy, la Brosse Carrée, Le Grand Bois

- Apport de matériaux 0,80 et 0,20 :

300 tonnes : **4 451 € TTC**

- Heures de tractopelle et heures de pelle à chenilles : **3 869 € TTC**

**Pour un total de 8 320 € TTC**

### TRAVAUX PRÉVUS AU BUDGET COMMUNAL

Réfection de fossés ; chemin Sermaize du haut, Busseuil, les Nicolins

- Calage de l'accotement + fossé virage de Sermaize : **2 991 € TTC**

- Apport de matériaux 0,80 sur les chemins très abîmés : **3 280 € TTC**

- Apport de grès 0.20 et 0.315, destiné au bouchage des trous sur les chemins tout au long de l'année **2 651 € TTC**

**Pour un total de 8 938 € TTC**

### TRAVAUX FINANCÉS

#### PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Réparation + goudron :

- VC5 les Loges

- VC6 le Grand Bois

- VC26 Busseuil

- VC3 Sermaize du haut

- VC25 les Nicolins

- VC11 les Monceaux

- VC9 l'Étang Rat

Pour une somme de **38 831,90 € HT**

**soit 46 598,28 € TTC**

**PRÉVISIONS 2022**

Plusieurs aqueducs seront refaits. Il faut augmenter le diamètre des tuyaux (Tolcy, Les Nicolins, Les Mocquets et Les Ferrières). De nombreux fossés seront nettoyés. La liste des goudrons à refaire n'est pas encore définie. La réunion de secteur est prévue fin janvier.

**Commission ENVIRONNEMENT****Christèle Clément-Pornin****RÉALISATIONS 2021**

Pas trop de changement cette année dû au manque de personnel et l'intégration d'un nouvel employé communal M. Florian Lamotte qui a dû apprivoiser l'étendue de notre village. Le jury pour le fleurissement est passé le mardi 31 août. Cette visite nous a permis de cibler les choses à améliorer pour les années suivantes.

**PRÉVISIONS 2022**

Notre objectif est toujours le même, tout faire pour garder un village fleuri et propre malgré toutes les contraintes du « sans phyto » qui oblige à plus de manutention. Nous avons travaillé sur l'élaboration de panneaux indicatifs pour nos arbres fruitiers, ils seront apposés dans le courant de l'année. Au sujet du fleurissement, nous avons choisi des couleurs qui vont illuminer notre village et le choix des plants a été conseillé par l'entreprise Soleymieux.

**Commission CIMETIÈRE****Gérard Bodet****COMMISSION CIMETIÈRE**

Avec une année bien arrosée et une pousse d'herbe intense, nous avons fait notre possible pour tenir notre cimetière propre, ce qui n'a pas toujours été simple, sachant que l'on a de moins en moins le droit d'utiliser de désherbant.

Je tiens à remercier les employés pour la tonte et le désherbage qui leur a pris du temps. Il faut savoir que courant 2022, les produits phytosanitaires seront interdits dans les cimetières et toutes places publiques.

Il serait souhaitable, pour aider nos employés et pour maintenir notre cimetière propre, que les personnes qui le désirent, puissent aider en mettant « la main à l'herbe ».

**Petit rappel de réglementation**

Chaque famille qui est propriétaire d'une sépulture doit entretenir le derrière et les côtés de celle-ci.

La commission se réunira dans l'année pour prendre de nouvelles règles.

Les peintures des portails seront réalisées ainsi que l'enduit du mur défectueux.

**Commission AIDE SOCIALE****Dominique Pluriel**

Le repas offert par la commune aux personnes à partir de 70 ans, par l'intermédiaire de la Commission Communale d'Action Sociale, a eu lieu le samedi 23 octobre au restaurant de la Poste. 51 bénéficiaires étaient présents pour ce repas convivial et bien apprécié de tous.

Pour les habitants âgés de 75 ans et plus, qui n'ont pas pu participer à cette journée, la commission leur a remis des bons d'achat à utiliser jusqu'au 31 décembre 2021 auprès des commerçants Jean-François Danjoux et Christian Cognard. 15 personnes ont reçu ces bons et ont pu profiter de cette nouvelle formule cadeau de fin d'année. Nos trois concitoyens résidant en EHPAD ont, quant à eux, bénéficié d'un colis.

Gérard Bodet, Christèle Clément pornin, Didier Bernard et Dominique Pluriel, responsables des commissions, ainsi que leurs membres remercient les employés communaux pour leur travail et vous adressent leurs vœux de bonne et heureuse année 2022.



## A dressage

L'amélioration des services rendus aux citoyens de notre commune reste une de nos priorités. À cet effet, **une action de dénomination des voies et de numérotation des immeubles** a été réalisée sur l'ensemble de la commune. Une commission a été créée afin de mener à bien ce projet accompagné de Mme Vigoureux - **Responsable du service Système d'Information Géographique (SIG)** de la Communauté de Communes du Grand Charolais.

À l'issue de ce travail, des plans ont été mis à disposition des administrés en mairie et lors de la présentation du projet à la réunion publique du 23 juillet 2021.



Ainsi, l'action municipale contribue à améliorer grâce à **une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise** :

- votre sécurité : service d'urgence, police, gendarmerie, pompiers, SAMU, etc.
- l'efficacité des services : La fibre, la Poste, ERDF-GRDF, services de livraison à domicile, etc.

Vous trouverez ci-joint un tableau avec les nouvelles adresses.





**Route du Grand Bois**

SITUATION DE LA VOIE : "VC 6 dite du Grand Bois" : intersection avec D34 Paray-le-Monial/St Christophe jusqu'à l'intersection avec D458 St Yan/Charolles

**ANCIENNES ADRESSES : Le Bois de la Croix Rouge, Les Billons, le Grand Bois, les Carreaux, le Rollin**

**Impasse des Ferrières**

SITUATION DE LA VOIE : intersection avec D 458 St Yan/Charolles et L-D Les Ferrières

**ANCIENNES ADRESSES : Les Échecs, Les Ferrières**

**Impasse du Paquier Ravollet**

SITUATION DE LA VOIE : "VC 27 Paquier Ravollet" : intersection L-D Les Fontenelles et D10 Charolles/Marcigny jusqu'au L-D Paquier Ravollet

**ANCIENNES ADRESSES : Paquier Ravollet, Les Fontenelles**

**Route du Val d'Arconce**

SITUATION DE LA VOIE : D10 Charolles/Marcigny, de limite Nochize à limite St Didier en Brionnais

**ANCIENNES ADRESSES : Busseuil, Le Champ Jean Buis, Martigny, Les Gennetets, Pré des Charmes, Bornat, La Bruyère, Les Crays, La Bruyère, La Côte Froide, Le Champ Fichaux, Le Bois Clair, Le Bois Jeune**

**Route de Bornat**

SITUATION DE LA VOIE : centre bourg depuis l'intersection avec D34 Paray-le-Monial/St Christophe et D458 St Yan/Charolles jusqu'à L-D Bornat D10 Charolles/Marcigny

**ANCIENNES ADRESSES : Le Bourg, Le Petit Étang, Le Haut de Chize, Les Batonniers, Les Carges, Bornat**

**Route des Michelets**

SITUATION DE LA VOIE : centre bourg : depuis l'intersection avec D34 Paray-le-Monial/St Christophe et D458 St Yan/Charolles jusqu'au L-D la Brosse Poulain (limite Paray-le-Monial)

**ANCIENNES ADRESSES : Le Bourg, L'Embouche, Les Châteaux, Les Carreaux, Les Billons, Les Michelets, Les Petits Michelets, Brosse Poulain, L'Étang La Vieille**

**Chemin des Loges**

SITUATION DE LA VOIE : "VC 5 Les Loges" : depuis l'intersection avec D34 Paray-le-Monial/St Christophe et L-D Les Châteaux jusqu'au L-D Les Crays à l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe **ANCIENNE ADRESSE : Les Loges**

**Chemin Joseph Fimbel**

SITUATION DE LA VOIE : "VC 25 des Batonniers aux Nicolins" : depuis l'intersection L-D Les Batonniers D34 Paray-le-Monial/St Christophe jusqu'au L-D Les Nicolins avec l'intersection D10 Charolles/Marcigny

**ANCIENNES ADRESSES : Les Nicolins, Goutte Pensement**

**Chemin des Nicolins**

SITUATION DE LA VOIE : "VC 11 des Garants à la Bruyère" : depuis l'intersection L-D Les Garants D458 St Yan/Charolles jusqu'au L-D Les Nicolins avec l'intersection D10 Charolles/Marcigny

**ANCIENNES ADRESSES : Les Garants, Les Monceaux, L'Étang, Le Buisson Laprette, Les Nicolins, La Côte Froide, La Bruyère**

**Chemin de la Charpenterie**

SITUATION DE LA VOIE Depuis l'intersection L-D Les Nicolins jusqu'au L-D Les Nicolins

**ANCIENNE ADRESSE : Les Nicolins**

**Route de la Croix Bizet**

SITUATION DE LA VOIE Depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et D458 St Yan/Charolles jusqu'au L-D Saint Maurice limite St Yan

**ANCIENNES ADRESSES : Le Bourg, Le Petit Étang, Les Garants, L'Étang Rat**

**Impasse de l'Étang**

SITUATION DE LA VOIE "VC 12 dite de l'Étang" : depuis l'intersection L-D l'Étang

**ANCIENNES ADRESSES : L'Étang, Le Champ Philibert, Le Champ Godard**

**Route de Tolcy**

SITUATION DE LA VOIE Depuis l'intersection L-D Bornat D10 Charolles/Marcigny et D 34 Paray-le-Monial/St Christophe jusqu'à limite Varenne l'Arconce

**ANCIENNES ADRESSES : Bornat, Pré Rigny**

**Impasse Moulin l'Arconce**

SITUATION DE LA VOIE "VC 13 de Moulin l'Arconce" : depuis l'intersection D10 Charolles/Marcigny jusqu'au L-D Moulin l'Arconce (limite Varenne l'Arconce)

**ANCIENNE ADRESSE : Moulin l'Arconce**

**Chemin des Tartins**

SITUATION DE LA VOIE "VC 10" : depuis l'intersection D10 Charolles/Marcigny (limite St Didier en Brionnais) L-D Bois Jeune jusqu'au L-D La Loge limite St Yan

**ANCIENNES ADRESSES : Le Bois Jeune, La Croix de Manche, Les Tartins**

**Impasse de Manche**

SITUATION DE LA VOIE "Chemin rural des Tartins à Manche" : depuis l'intersection L-D La Croix de Manche jusqu'à Manche

**ANCIENNE ADRESSE : Manche**

**Chemin du Relais de Chasse**

SITUATION DE LA VOIE "VC 20 dite de Sermaize du Bas" : depuis l'intersection L-D Sermaize VC 3 jusqu'au l'intersection L-D Sermaize VC 3 direction St Julien de Civry

**ANCIENNE ADRESSE : Sermaize du Bas**

**Chemin des Mocquets**

SITUATION DE LA VOIE "VC 20 Sermaize du Bas" : depuis l'intersection L-D Sermaize du Bas VC 20 jusqu'au L-D Les Mocquets limite Varenne l'Arconce

**ANCIENNE ADRESSE : Les Mocquets**

**Chemin de la Chapelle**

SITUATION DE LA VOIE "VC 21 Sermaize du Haut" : depuis l'intersection L-D Hotte du Loup jusqu'au L-D Terre du Bois

**ANCIENNES ADRESSES : Sermaize du Haut, La Place**



**Impasse des Places**

SITUATION DE LA VOIE "VC 21 Sermaize du Haut" : depuis l'intersection L-D Hotte du Loup jusqu'au L-D Sermaize du Haut

**ANCIENNE ADRESSE : Sermaize du Haut**

**Chemin de Martigny**

SITUATION DE LA VOIE "VC 19 dite Martigny" : depuis l'intersection D10 Charolles/Marcigny (depuis Charolles) jusqu'à l'intersection L-D Martigny D10 Charolles/Marcigny (direction Marcigny)

**ANCIENNE ADRESSE : Martigny**

**Impasse de la Vallée**

SITUATION DE LA VOIE "VC 17 dite Busseuil" : depuis D10 Charolles/Marcigny et L-D Busseuil

**ANCIENNE ADRESSE : Busseuil**

**Chemin de Busseuil**

SITUATION DE LA VOIE "VC 15 Busseuil" : Depuis D10 Charolles/Marcigny (depuis Marcigny) jusqu'à l'intersection L-D Busseuil D10 Charolles/Marcigny (direction Charolles)

**ANCIENNE ADRESSE : Busseuil**

**Impasse de l'Oratoire**

SITUATION DE LA VOIE "VC 18 Busseuil" : depuis l'intersection L-D Busseuil jusqu'au L-D Busseuil

**ANCIENNE ADRESSE : Busseuil**

**Chemin du Pré Georgin**

SITUATION DE LA VOIE "VC 26 de Busseuil à Sermaize" : depuis l'intersection L-D Busseuil jusqu'à l'intersection L-D Pré Georgin

**ANCIENNE ADRESSE : Busseuil**

**Chemin du Pâquier Colas**

SITUATION DE LA VOIE "VC 4 dite du Paquier Colas" : depuis l'intersection D458 St Yan/Charolles et L-D Paquier Colas jusqu'au L-D Busseuil et l'intersection D10 Charolles/Marcigny

**ANCIENNES ADRESSES : Paquier Colas, Les Bruyères**

**Impasse des Batonniers**

SITUATION DE LA VOIE "VC 14 dite Les Batonniers" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et L-D Les Batonniers

**ANCIENNE ADRESSE : Les Batonniers**

**Impasse des Carges**

SITUATION DE LA VOIE "Chemin Privé" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et L-D Les Batonniers

**ANCIENNE ADRESSE : Les Batonniers**

**Chemin de la Brosse Carrée**

SITUATION DE LA VOIE "VC 31 La Brosse Carrée" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe jusqu'à l'intersection avec VC 25 des Batonniers aux Nicolins

**ANCIENNE ADRESSE :Bornat**

**Route de Montrafond**

SITUATION DE LA VOIE Depuis l'intersection D10 Charolles/Marcigny et Montrafond jusqu'à limite de St Didier en Brionnais

**ANCIENNE ADRESSE : Le Champ Fichaux**

**Chemin de la Brosse**

SITUATION DE LA VOIE "VC 23 Chemin rural de la Brosse Deraingue au Pont de Tolcy" : depuis l'intersection L-D Montrafond Les Rosières et L-D La Brosse Deraingue jusqu'à la limite St Didier en Brionnais

**ANCIENNE ADRESSE : Brosse Deraingue**

**Impasse des Monceaux**

SITUATION DE LA VOIE "VC 28 dite des Monceaux" : depuis D458 St Yan/Charolles et L-D Les Monceaux

**ANCIENNE ADRESSE : Les Monceaux**

**Chemin du Sablon**

SITUATION DE LA VOIE "VC 8 des Sablons" : depuis l'intersection D458 St Yan/Charolles jusqu'au L-D Le Sablon (limite Paray-le-Monial)

**ANCIENNES ADRESSES : Le Sablon, Bruyère d'en Haut**

**Impasse du Bois Cheval**

SITUATION DE LA VOIE "VC 24 du Bois Cheval à Bornat" : depuis l'intersection de VC 11 des Garants à la Bruyère et L-D l'Étang jusqu'au L-D Le Bois Cheval

**ANCIENNE ADRESSE :Le Bois Cheval**

**Impasse du Petit Pont**

SITUATION DE LA VOIE "VC 2 dite des Michelets" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et L-D Les Michelets

**ANCIENNE ADRESSE : Les Michelets**

**Impasse de la Place de Foy**

SITUATION DE LA VOIE "Chemin Privé Place de Foy" : depuis l'intersection VC 8 des Sablons et L-D Place de Foy

**ANCIENNE ADRESSE : Place de Foy**

**Impasse du Bois de Fortune**

SITUATION DE LA VOIE Depuis l'intersection D458 St Yan/Charolles et L-D Bois de Fortune

**ANCIENNE ADRESSE : Le Bois de la Fortune**

**Impasse de l'Étang Rat**

SITUATION DE LA VOIE "VC 9 de l'Étang Rat" : depuis l'intersection D458 St Yan/Charolles et L-D l'Étang Rat jusqu'à l'étang Rat du haut

**ANCIENNES ADRESSES : Corday, Étang Rat**

**Impasse de St Maurice**

SITUATION DE LA VOIE "Chemin Privé" : depuis l'intersection D458 St Yan/Charolles jusqu'à L-D St Maurice

**ANCIENNES ADRESSES : Le Grand Pré de Maison, St Maurice**

**Impasse des Villerets**

SITUATION DE LA VOIE "Chemin Privé" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe L-D Les Villerets jusqu'à L-D Les Villerets

**ANCIENNES ADRESSES : Étang la Vieille, Les Villerets**

**Route de Fleury**

SITUATION DE LA VOIE "VC 7 des Grands Michelets" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe jusqu'à Les Grands Michelets (limite Nochize)

**ANCIENNE ADRESSE : Les Grands Michelets**



**Impasse du Four**

SITUATION DE LA VOIE "VC 1 dite des Petits Michelets" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe L-D Les Petits Michelets

**ANCIENNE ADRESSE : Les Petits Michelets**

**Impasse des 4 vents**

SITUATION DE LA VOIE "VC 16 Busseuil à Nochize" : depuis l'intersection D10 Charolles/Marcigny et L-D Busseuil

**ANCIENNE ADRESSE : Busseuil**

**Impasse de la Leurre**

SITUATION DE LA VOIE "Chemin Privé" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et L-D Les Michelets

**ANCIENNES ADRESSES : Le Champ Pouilly, La Leurre**

**Chemin des Bruyères Charron**

SITUATION DE LA VOIE "VC 32 des Bruyères Charron" : depuis l'intersection de VC 6 du Grand Bois et L-D Le Grand Bois jusqu'à L-D Les Bruyères Charron

**ANCIENNE ADRESSE : Les Bruyères Charron**

**Allée de la Fontaine**

SITUATION DE LA VOIE Centre Bourg à l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et Allée de la Fontaine

**ANCIENNE ADRESSE : Le Bourg**

**Chemin de la Babeline**

SITUATION DE LA VOIE Depuis l'intersection D458 St Yan/Charolles et L-D Les Beuresses

**ANCIENNE ADRESSE : Les Châteaux**

**Allée des Châteaux**

SITUATION DE LA VOIE Centre Bourg à l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et Allée des Châteaux

**ANCIENNE ADRESSE : Le Bourg**

**Allée des Prés Verts**

SITUATION DE LA VOIE Centre Bourg l'intersection D458 StYan/Charolles et Allée des Prés Verts

**ANCIENNE ADRESSE : Lot Les Prés Verts**

**Impasse de la Croix Rouge**

SITUATION DE LA VOIE "Chemin Privé" : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et L-D La Croix rouge jusqu'à Rue des Valois

**ANCIENNES ADRESSES : La Croix Rouge, Les Valois**

**Impasse du Champ de Vesvres**

SITUATION DE LA VOIE : depuis l'intersection D458 St Yan/Charolles jusqu'à L-D Les Champs de Vesvres

**ANCIENNE ADRESSE : Les Champs Vesvres**

**Impasse du Champ Catoux**

SITUATION DE LA VOIE : depuis l'intersection D34 St Yan/Charolles jusqu'à L-D Champ Catoux

**ANCIENNES ADRESSES : Les Châteaux, Le Champ Catoux**

**Impasse le Champ du Bois**

SITUATION DE LA VOIE : depuis l'intersection avec VC 8 des Sablons et L-D Le Champ du Bois Le Champ du Bois

**ANCIENNE ADRESSE : Le Champ du Bois**

**Impasse des Balais**

SITUATION DE LA VOIE : depuis l'intersection avec VC 8 des Sablons et L-D Les Balais

**ANCIENNE ADRESSE : Les Balais**

**Route des Ecoles**

SITUATION DE LA VOIE Centre bourg : depuis l'intersection D34 Paray-le-Monial/St Christophe et D458 St Yan/Charolles jusqu'à l'intersection avec D10 Charolles/Marcigny

**ANCIENNES ADRESSES : Le Bourg, Les Beuresses, Le Grand Bois**

**Route de Sermaize**

SITUATION DE LA VOIE Depuis l'intersection D10 Charolles/Marcigny et C3 jusqu'à la limite commune de St Julien de Civry

**ANCIENNES ADRESSES : Busseuil, Les Champs**

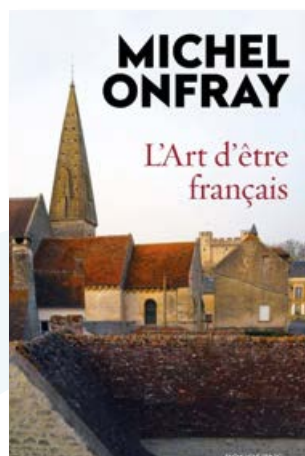
**Impasse du Poisson à Plumes**

SITUATION DE LA VOIE Centre Bourg à l'intersection D458 St Yan/Charolles et impasse (accès atelier communal)

**ANCIENNE ADRESSE : Le Bourg**

# Bibliothèque

Poisson





## AUX AMATEURS DE LECTURE ET AUX AUTRES, BIEN ENTEN- DU

**L**e cours de l'année 2021 encore entaché par ce cher virus s'est déroulé malgré tout avec des horaires d'ouverture habituels.

Le club des aînés a repris ses activités en août et dès septembre les lecteurs ont pu faire leur choix parmi les livres sélectionnés par nos soins. Marie-Thérèse Hol a pris le relais de cette activité au sein du club.

Pour ce qui est de l'école, jusqu'en juin, nous avons effectué des livraisons de caisses de livres pour chaque classe, les enfants pouvant ainsi faire leur choix avec l'équipe scolaire.

À la rentrée de septembre le choix de l'équipe enseignante s'est porté sur la venue chaque mardi d'un groupe classe par roulement. Un planning a été établi pour l'année scolaire.

Nous nous sommes enrichis de plus d'une centaine de livres, romans, documentaires, BD, pour les jeunes comme pour les adultes.

Un service de prêts et d'échanges se déroule tout au long de l'année en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, ce qui nous permet d'avoir en dépôt un potentiel de 500 ouvrages.

Notre équipe, toujours la même depuis 1995 et enrichie en 2006, vous espère encore plus nombreux à venir parcourir nos rayons.

Nous sommes toujours en quête de volontaires pour nous épauler.

Les bibliothécaires.



**Horaires : Mardi de 10h30 à 11h30 - Mercredi et samedi de 10h à 12h**

**Horaires spéciaux durant les vacances scolaires.**

**Tél. 03 85 81 56 07 / 09 61 33 63 12**

**Mail : [bibliotheque.poisson@hotmail.fr](mailto:bibliotheque.poisson@hotmail.fr)**

**Adresse du site : [poisson.bibenligne.fr](http://poisson.bibenligne.fr)**

# Le poisson à plume / École primaire publique

par *Émilie Gueugnon*

Cette année, l'école de Poisson, avec ses 51 élèves, a vu s'ouvrir une troisième classe avec, à sa tête, une nouvelle enseignante, Cécile Iahns. Pour la seconder auprès des Grandes Sections, Cécile Furtin, employée communale, intervient dans sa classe tous les matins de 9h à 10h30.

La direction de l'école est toujours assurée par Émilie Gueugnon.

L'école est aussi heureuse d'accueillir Sabine Augagneur, qui effectue un service civique jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle peut intervenir en

renfort dans les classes mais aussi soutenir les enseignants dans les tâches de préparation ou d'administration.

Une nouvelle fois, l'année 2021 a été marquée par le contexte sanitaire difficile. L'école n'a pas pu réaliser de gros projets, face à la difficulté de se projeter dans le temps. Malgré tout, l'équipe pédagogique a fait son possible pour maintenir une vie scolaire agréable.

Voici quelques moments-clés :







## Bienvenue aux petites sections

(1<sup>er</sup> jour le 2 septembre 2021)

Tilyan Bodet  
Lenny Boulogne  
Jonas Brivet  
Natanaël Danjoux-Alex  
Tom De Jésus  
Manon Desbrières

Nine Labarge  
Agathe Loison  
Léon Paqueriaud  
Gemma Pinheiro  
Héloïse Savre

## Année 2022

La vie scolaire reste compliquée au vu de la situation sanitaire instable. Mais l'équipe enseignante reste motivée pour continuer à mettre en place des projets.



## Bon vent aux CM2

(dernier jour le 6 juillet 2021) !



Sophie Déverchère



Anna-Rose Cabrol



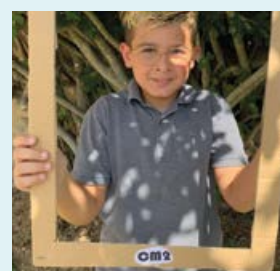
Tao Gevaudan



Capucine Jean



Paul Delin



Luca Fougère



Zoé Jean



Anouk Poujet

Classe	Effectifs	Enseignants	Personnel communal
PS	11	Arnaud	ATSEM : Évelyne JULIEN
MS	6	MICHAUD	
GS	8	Cécile IAHNS	Cécile FURTIN (de 9h à 10h30)
CP	4		
CE1	8		
CE2	6	Émilie GUEUGNON	
CM1	4		
CM2	4		

## L'AEP

par Élise Paqueriaud

2020 a été une année indiscutablement hors norme. Pour la santé de tous, elle nous a séparés les uns des autres. C'est pourquoi l'AEP et le Restaurant Scolaire souhaitaient démarrer 2021 autrement, en allant à la rencontre des plus isolés. Les enfants et professeurs de l'école ont réalisé des objets de Noël que nous sommes allés offrir aux membres du club des aînés de Poisson, habituellement très présents au sein de la commune, afin de leur présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. L'émotion était à son comble pour les trois générations présentes lors de cet agréable échange. Nous ne pouvions espérer mieux pour débiter l'année 2021.

Pour suivre les autres événements, ainsi que ceux des autres associations de la commune, nous avons proposé un calendrier annuel illustré de paysages de notre joli village. Une manière de laisser des souvenirs aux habitants et de marquer les événements clés. Ils ont été vendus par les enfants scolarisés à Poisson, et par la boulangerie Cognard, que nous remercions pour ses nombreuses collaborations tout au long de l'année. Nous remercions également la société NGA pour la réalisation de ces calendriers, qui ont remporté un vif succès, et pour tous ses services rendus.

L'ensemble des dates annoncées a pu être honoré malgré les restrictions sanitaires en vigueur. En adaptant les manifestations à la crise, une grande remise en question a eu lieu afin d'apporter de nouvelles idées qui se sont révélées très satisfaisantes et qui se maintiendront dans l'organisation future des événements. Parmi les changements, le carnaval des enfants. Habituellement fêté après l'école dans la salle communale, il s'est cette année déroulé sur le temps scolaire, sous forme de grande chasse au trésor dans l'école, organisée par des mamans bénévoles. Les enfants, déguisés, ont résolu diverses énigmes menant au trésor : un goûter à partager tous ensemble. À cette occasion, nous avons réalisé la traditionnelle vente de pizzas confectionnées par la boulangerie Cognard. Ce n'est pas moins de 154 vendues, aux saveurs différentes, qui ont régalé nos papilles.

La fête de l'école a eu lieu le 18 juin. À la sortie de classe, les membres de l'AEP attendaient les enfants pour un goûter de crêpes, réalisées avec des



produits locaux. Un cornet de bonbons à la main, les enfants ont ensuite pu admirer un spectacle de magie de Bibi Schott accompagnés de leurs parents avant de monter sur scène à leur tour pour enchaîner chants et danses préparés avec Cécile Furtin. Les parents étaient très heureux de pouvoir assister à l'événement. L'association aurait aimé accueillir un plus large public, mais les restrictions ne nous le permettaient pas. Les habitants de Poisson ont répondu en grand nombre à notre vente de paëlla à emporter, cuisinée par L'Assiette est dans le Pré. Merci à vous tous, qui avez contribué à ce beau partage en profitant de nos 151 menus à emporter et 189 brioches vendues en amont de la fête.

Le vide-greniers du dimanche 12 septembre a accueilli 85 exposants sur 498 mètres linéaires, avec un merveilleux soleil qui a contribué au succès de cette journée. Nous étions heureux de pouvoir accueillir du public, le contrôle du pass sanitaire pour se restaurer n'a été en rien un frein à la fête. Chacun s'est parfaitement adapté à ces nouvelles règles. L'organisation a été un réel plaisir, rassemblant l'ensemble des membres soutenu par quelques parents d'élèves et enfants venus prêter mains fortes pour l'occasion. L'union est la clé de la réussite.



En octobre, lors de l'assemblée générale, le nouveau bureau a été élu. Il accueille Amélie Noly en tant que nouvelle secrétaire. Restent à leur poste, Aurélie Barridon secrétaire adjointe, Valérie Barbier trésorière, Edwige Rajaud trésorière adjointe, et Magali Leureaud vice-présidente. La présidence est désormais assurée par Élise Paqueriaud.

Ce bureau, très uni et en parfaite cohésion, est épaulé par les membres suivants : Jean-François Borde, Elsa Gautheron, Clémence Guillin, Céline Nectoux, Géraldine Polette et Thierry Vincent.

Yves Chatagnier et Mathilde Reymondon ont quitté l'association cette année, nous les remercions chaleureusement pour leur investissement et implication pendant de nombreuses années.

L'année se clôture par la belle fête de Noël, organisée dans la salle communale pour avoir assez d'espace pour accueillir les 51 élèves et l'équipe enseignante. Le Père Noël qui a eu écho du projet des instituteurs, concernant l'aménagement d'une bibliothèque dans la garderie, a eu la merveilleuse idée d'apporter dans sa hotte des banquettes. Les enfants pourront ainsi se plonger confortablement dans de nouvelles lectures qui, nous l'espérons, ouvriront les portes de 2022 sur de doux rêves.

## Gym

Après deux années interrompues, les cours de gym ont repris en septembre, tous les mardis à 18h et 19h. 18 adhérentes participent au premier cours de gym douce, et quelques séances dans l'année de mémoire sportive. Le deuxième cours de gym tonique compte 8 adhérentes. Nous souhaitons une belle année sportive à toute l'équipe ainsi qu'à Noémie, l'animatrice.



## Le restaurant scolaire

### année 2020/ 2021 :

Avec une moyenne de 36 repas quotidiens, 4 969 repas ont été cuisinés cette année par Christiane Bodet. C'est 2 257 repas de plus que l'année scolaire 19/20 (en sachant que le confinement a fermé les portes du restaurant scolaire pendant plusieurs semaines) et 1 226 de plus que l'année 18/19. Le protocole Covid-19 a apporté une nouvelle organisation bénéfique : tant que l'effectif sera aussi élevé, la restauration se fera en 2 services, c'est ainsi plus agréable pour Christiane, les adultes qui aident et les enfants. Le service se fait sur plateau individuel. Etant très apprécié, ce concept sera donc également maintenu même hors protocole Covid-19.

Pour la rentrée de septembre 2021, l'association a investi dans un bon nombre de matériels de cuisine et de service, pour un montant total de 1 831 €. Cet investissement était nécessaire pour renouveler l'équipement défectueux et respecter les normes demandées. L'association est très heureuse d'avoir pu rééquiper correctement le restaurant scolaire, afin que Christiane puisse travailler dans les meilleures conditions possibles et que les enfants puissent se restaurer dans une vaisselle en bon état. Un immense merci à vous tous, qui participez à chacun de nos événements et nous permettez de financer de tels projets. Il est important de rappeler que les événements organisés permettent de réduire le prix du repas des enfants de 30%. L'avenir du restaurant scolaire est prometteur : 40 enfants inscrits pour l'année 2021-2022. Une moyenne de 34 repas par jour en début d'année, chiffre qui va augmenter, avec les élèves de Petite Section qui progressivement resteront la journée complète à l'école. Merci à Christiane pour son professionnalisme, sa rigueur et son talent culinaire.

Merci à la municipalité qui reste à l'écoute et qui nous suit dans nos projets ainsi qu'à Christelle, secrétaire de mairie, pour son efficacité et son aide.

Merci à Valérie Barbier pour la gestion de la comptabilité et le travail mensuel de facturation. Merci au Comité des Fêtes pour les nombreux prêts de matériels. Merci aux bénévoles membres et parents d'élèves qui aident lors des manifestations.

Merci à vous tous qui contribuez à la réussite de ces associations. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

## Comit  des F tes

par Mathilde Labarge et Xavier Foret

En cette fin d'ann e 2021, nous comptons 13 membres parmi nos effectifs, Jeanne Brivet (secr taire adjointe) ; No l Brivet ; Michel Bourgeon ; Sylvie Bonnardot (vice-pr sidente) ; Bernard Fuyet (tr sorier en chef !) ; Vincent Gautheron ; Mathieu Guyot de Caila ; Mathilde Labarge (secr taire) ; Corinne Lorton (tr sori re adjointe) ; S bastien Lorton ; Nicole Jacquet (notre mascotte) ; Pierre Paqueriaud (vice-pr sident) ; Serge Raquin, et moi-m me Xavier Foret (pr sident).

Je vous promettais l'ann e derni re de nous retrouver en cette ann e 2021 avec encore plus d'engouement, l'actualit  a voulu qu'il en soit autrement.

Malheureusement, nous avons d    nouveau renoncer   notre barbecue g ant, et   l'orchestre qui devait nous accompagner jusque tard dans la soir e. Cela nous laisse le temps de pr parer encore mieux cette grande premi re qui aura lieu le dimanche 8 mai prochain en soir e.

D but mai, nous  tions fins pr ts   ouvrir les portes du village   tous ceux qui voulaient fouler nos sentiers de randonn es. Les  v nements et les autorit s ont voulu que nous restions chez nous, et que nous laissions les œufs de l'omelette   nos petites poulettes locales.

En petit groupe nous avons tout de m me pu faire quelques sorties, notamment notre traditionnelle journ e « coh sion de groupe », o  nous parcourons quelques kilom tres de sentiers, et passons le reste de la journ e   partager ensemble.

Nous n'aurions pas pu passer   c t  d'une date historique sans rendre hommage   notre « papesse » locale. C'est pourquoi le 21 avril une d l gation s'est rendue chez Nicole pour c l brer ses 70 ans !!!

Nous sommes vite rentr s dans nos chaumi res avant le couvre-feu, mais partageons chacun notre tour le « mois-niversaire » de Nicole en l'invitant chez nous le 21 de chaque mois.

### Enfin une manifestation !!

Le 31 juillet nous avons remis les fourneaux du stade en route, pour proposer une formule « moules frites   emporter ». Je tiens   vous remercier Vous habitants de Poisson pour votre participation, le succ s fut au rendez-vous au-del  de ce que nous avions envisag . F licitations  galement   notre cuisini re du jour « Mamath ».





Nous avons profité de cette soirée pour honorer Noël Brivet en lui remettant la « tronçonneuse d'or », trophée saluant son travail artistique impressionnant au service des décorations de... Noël !



Nous ne nous avouons jamais vaincus, notre entêtement nous a amenés à organiser une marche d'automne. Grand bien nous a pris de faire une version simplifiée de la marche de l'omelette en ne proposant des départs que l'après-midi, avec panier gourmand à la place des stands de ravitaillement. Ce fut une grande réussite avec 494 marcheurs et quelques bambins. Nous avons donc décidé de réitérer la formule à l'automne prochain ! Nous terminons l'année avec les traditionnelles décorations de Noël, merci à l'équipe et aux bénévoles, toujours les bienvenus, qui ont affronté le froid pour illuminer le centre du village.

Lors de notre Assemblée Générale du 17 décembre, j'ai chaleureusement remercié Georges Jolivet et Maxime Bonnot pour leur implication au comité pendant ces années, et leur ai souhaité bon vent dans leurs nouvelles occupations.





# Chanter à Poisson

par Joël Guyot de Caila

Poisson



*Alors vivement 2021 et la paix retrouvée... c'est ainsi que je terminais mon avant-propos dans le bulletin de l'année dernière. En fait si nous avons retrouvé un semblant de liberté vers l'été et pu reprendre le chemin des répétitions, tout en observant les gestes barrières en contrôlant le pass sanitaire, nous n'avons pas pu organiser de concerts ou de moments conviviaux.*

**Le Chœur mixte du Val d'Arconce** n'a toujours pas repris, ce long sommeil n'est pas de bon augure pour l'avenir. Il ne connaîtra vraisemblablement pas son 35<sup>e</sup> anniversaire.

**Le Chœur des Hommes du Pays Charolais** n'a pu reprendre ses répétitions qu'à partir du mois de juillet, en alternance à Poisson et à Vendennes-lès-Charolles. Notre Chef André Forest a utilisé ces longs mois de silence pour préparer de nouveaux chants bien adaptés à un Chœur d'hommes dont un Corse et un Basque. Avec un effectif presque identique (une quarantaine de choristes) cet ensemble montre toujours la même détermination et le même plaisir à se retrouver.

Cette année, nous aurions dû fêter notre 10<sup>e</sup> anniversaire, elle sera plutôt marquée par les mêmes conditions qu'au cours des six premiers mois.

La Covid-19 est toujours bien présente et nous ne pouvons toujours pas proposer de concert. Pas d'Avril de Poisson en 2020, pas en 2021 qu'en sera-t-il pour 2022 ?

Quelques concerts sont programmés : le 13 février à Trambly et le 20 mars à Charlieu mais pourrons-nous les honorer ? Notre participation au festival d'Aumetz (57) est, elle aussi, inscrite dans notre programme et nos parrains les Compagnons de La Tourlandry, qui devaient séjourner durant une semaine au mois de septembre 2021, ont accepté de reporter ce déplacement à la même période en 2022.

Très bonne année 2022 à vous tous et vivement de se retrouver en toute liberté.

Nos parrains ont réalisé un merveilleux album de chansons de Noël, reprises et créations et nous demandent de le mettre à disposition des habitants de notre commune au prix de 15 €. Les bénéficiaires, pour moitié, abonderont notre caisse qui est bien vide après ces deux années de silence. Merci d'avance à ceux qui sont intéressés de se faire connaître au 06 08 57 56 03.

# Amicale pour le don de sang bénévole

par Céline Bernard

Le bilan de l'année reste satisfaisant, malgré la crise sanitaire et ses contraintes.

Les 3 collectes organisées ont permis de récolter 117 prélèvements et 5 nouveaux donneurs s'y sont présentés.

Grâce à la mobilisation de tous, nous avons obtenu 45 rendez-vous (au lieu des 40 prévus initialement) aux 2 premières collectes et tous les rendez-vous ont été pourvus.

Lors du vide-greniers de septembre organisé par l'AEP et le restaurant scolaire, nous avons installé un stand afin de sensibiliser la population et avons ainsi pu recueillir 3 promesses de don. Ce fut l'occasion de répondre à de nombreuses questions.

Nous ne devons pas oublier notre objectif premier de santé publique, qui est d'approvisionner les établissements de soins en produits sanguins. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Un million de malades sont soignés chaque année en France grâce aux produits sanguins, dont 46 % pour les cancers et maladies du sang.

Une personne qui venait pour la première fois a dit : « *Le don du sang est une expérience solidaire et humaine qui permet de sauver des vies* ».

Les amicalistes se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonne santé pour cette année 2022 et surtout prenez soin de vous.



## Prévisions 2022

**27 février : LOTO GOURMAND**

**Vendredi 8 avril après-midi**

**Lundi 29 août matin**

**Vendredi 2 décembre après-midi**

**DONS DU SANG**

**3 septembre**

**Assemblée Générale**





# Échos de l'Amicale des Aînés

par Anne-Marie Slepowronski

*Notre Amicale compte, en cette fin d'année 2021, 65 membres dont 3 nonagénaires. Nous avons accueilli dans l'année 2 nouveaux adhérents mais malheureusement, nous avons perdu trois de ceux-ci : Yvette Dumont qui a été notre secrétaire pendant des années, ainsi qu'une aide plus que précieuse, Odette Farnier et Geneviève Basset (ancienne trésorière de l'association).*

## Conseil d'Administration 2021

Notre assemblée générale a eu lieu tardivement, soit le 8 juillet 2021 au restaurant de la Poste à Poisson.

Les membres sortants du Conseil d'Administration ont été tous réélus et celui-ci se compose de : Claude Auduc, président d'honneur ; Anne-Marie Slepowronski, présidente ; Roland Cognard, vice-président ; Marcel Gautheron, trésorier ; Dominique Pouzol, trésorière adjointe ; Rose-Marie Pelletier, secrétaire ; Marie-Thérèse Hol, secrétaire adjointe ; Andrée Dauvergne ; Jean-Claude Paqueriaud ; Nicole Suyken's, Michèle Marcaud ; Alain Hol ; Gilles Bernardin et Bernard Pelletier.

## Nos rencontres habituelles

Nos réunions mensuelles ont lieu tous les deuxièmes jeudis. Elles ont été stoppées pendant de longs mois, mais ont pu reprendre enfin en août de cette année. Au cours de celles-ci, nous avons repris nos jeux en début d'après-midi : manille à la mûlée, scrabble, Triominos, Rummikub et pétanque quand le soleil est au rendez-vous. À l'heure du goûter, nous partageons des boissons chaudes ou froides et des gâteaux apportés par les adhérents dont nous fêtons l'anniversaire.

Nous avons également, tous les quatrièmes jeudis du mois, un rendez-vous pour les passionnées de scrabble, que nous avons été heureuses de reprendre dès que la situation sanitaire nous l'a permis.



## Nos sorties et voyages

En octobre, il y a eu une sortie organisée au Puy-en-Velay, au cours de laquelle la vieille ville se découvre grâce à un circuit en petit train. Ensuite visite pédestre du secteur sauvegardé et de la cathédrale Notre-Dame du Puy.

Après un repas au restaurant, il y a eu la visite du Centre d'enseignement de la dentelle aux fuseaux.

Nous avons terminé cette sortie en allant au magasin de vente de la distillerie, célèbre pour sa liqueur de verveine du Velay.

## Les manifestations

Nous avons fixé **notre loto gourmand au 5 décembre**, et espérons pouvoir reprendre en 2022, en février et août, nos deux concours de manille et participer aux manifestations des autres associations, comme nous le faisons auparavant.

Notre club accueille toutes personnes souhaitant y adhérer, sans limitation d'âge, afin de favoriser les liens entre les générations.

Nous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2022, en espérant voir l'épisode Covid-19 loin derrière nous.

# Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or

par Véronique Moulin



Après ces temps compliqués liés à la pandémie, le dynamisme de chacun a permis de retourner dans nos églises en acceptant les consignes sanitaires (la fermeture d'un banc sur deux et le maintien de distance pour les bancs occupés...)

**L'église de Poisson est ouverte chaque jour à partir de 9 heures et fermée tous les soirs, l'horaire varie selon les saisons.** Chacun peut venir librement pour se recueillir, faire une pause, prendre un temps calme. Cette ouverture quotidienne à tout public est une chance, merci à la municipalité et à Mme Polette de nous permettre d'en bénéficier.

**Le centre de la vie chrétienne locale :** chaque premier dimanche du mois est célébrée une messe ainsi que les jours de fête, à 9h30.

Un groupe de catéchisme réunit 6 enfants les mercredis matins, dans la sacristie de l'église ou dans une salle attenante à la bibliothèque lors des grands froids ; merci à la municipalité pour cette salle.

Un enfant suit l'éveil à la foi un samedi matin par mois à Paray-le-Monial ; proposition pour les tout-petits, de 3 à 6 ans.

Entretien régulier dans la bonne humeur ; merci aux bénévoles qui animent les messes, le fleuris-

sement, merci à la municipalité pour la chasse aux mouches, merci à tous les messieurs qui n'hésitent pas à prendre balai, chiffon et tête de loup !!!

La paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or regroupe les villages autour de Paray-le-Monial et la ville de Paray. Le curé est le Père Christophe Lagrange, ses vicaires les Pères Christophe Jacquinot et Patrice Mouclier, une équipe pastorale complétée par le Père Jean-François Delangle, prêtre retraité actif et les cinq diacres de la paroisse.

## La vie du clocher de Poisson en 2021

### Baptêmes célébrés

**7 février :** Eden COGNARD

**2 octobre :** Toine FORET, Augustin DUCERT

### Funérailles célébrées

**6 février :** Laurent JAL

**12 mars :** Yvette DUMONT

**14 mai :** Michel PASQUINET

**11 août :** Geneviève BASSET

**25 août :** Gisèle FRAGNIERE

**2 décembre :** Denise JANOT

## Qui contacter et comment ?

Maison paroissiale de Paray-le-Monial

30 rue Louis Desrichard, 71600 Paray-le-Monial

Tél : 03 85 81 05 84

Mail : paroisseparaylemonial@gmail.com

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et les mardis, mercredis et jeudis de 16h à 18h.

Pour consulter les propositions de la paroisse à destination de très jeunes enfants, des jeunes, des ados, des familles, des adultes ; pour suivre son actualité, pour découvrir ou redécouvrir la joie d'une communauté chrétienne élargie, consultez le site internet de la paroisse : <http://paroisse-paray.fr/>

**Meilleur vœux 2022 :** L'équipe liturgique a une pensée pour ceux et celles qui sont isolés ou bien qui ont été contraints de quitter leur foyer ; l'équipe espère que les contraintes sanitaires seront abolies au cours de cette nouvelle année.

## Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

par Patrick Duczman

L'an dernier nous avons évoqué un projet de parc photovoltaïque de 70 ha sur Paray-le-Monial. Le bon sens agricole et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devaient empêcher cette installation. De même, les éoliennes ne se dresseront pas dans les bois de Nochize. En revanche, le parc photovoltaïque de Vitry-en-Charollais devrait être opérationnel fin 2022 et



fournir l'électricité pour 2 500 foyers. Voilà une réhabilitation de cette zone de 9 ha, polluée en son sous-sol, qui va la revaloriser pleinement.

Le réemploi est une des clefs de notre empreinte écologique qui consiste à remettre des objets dont nous n'avons plus l'utilité dans le circuit de consommation. On peut les échanger, les vendre, les réparer, les donner et l'on pourra ainsi :

- s'équiper à moindre frais,
- économiser des ressources naturelles,
- limiter les émissions de gaz à effet de serre,
- créer et entretenir des emplois de filières locales,
- limiter les gaspillages.

Pensons-y régulièrement.

Notre association poursuit son soutien et participe aux actions menées par l'association Val d'Arconce Charolais Brionnais pour mener à bien le projet de rénovation des vannes de la retenue d'eau du Moulin de Vaux de Nochize.

Que nos bons vœux vous accompagnent !

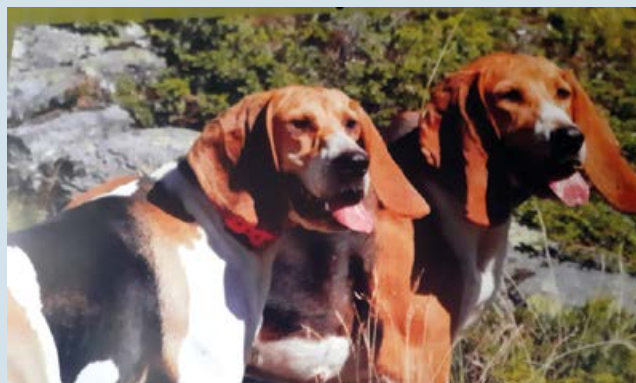
Prenons soin de nous et de nos proches.

## Société de chasse par Jean-Paul Brivet

Cette année nous sommes 24 chasseurs sur la société de Poisson. Le plan de chasse n'a pas changé, toujours chevreuils, sangliers et renards pour le gros gibier, pour le petit gibier lièvres, canards, faisans et perdrix sont les principales espèces rencontrées. Suivant les années il y a aussi la migration des bécasses et les vols de pigeons ramiers.

La société investit dans le lâcher de perdrix, faisans pour que nos compagnons de chasse (chiens) puissent les débusquer et faire reconnaître leur talent de flair. Des parquets sont installés dans différents endroits de la commune pour pouvoir maintenir en place les lâchers. Nous laissons des appelants dans les parquets et les premiers oiseaux libérés reviennent bien sous les cages pour picorer le blé que nous mettons. Malheureusement, des personnes certainement hostiles à la chasse nous vandalisent les parquets. Ouvrir des

portes, voire fracasser la cage pour libérer les appelants, ce n'est pas très malin car les perdrix qui revenaient sont perdues et ne retrouvent plus leur mangeoire. Je sais que certains papys emmènent leurs petits enfants vers les parquets pour voir les perdrix, mais avec l'incivilité de certaines personnes, ils ne peuvent plus les découvrir.





# La Perche Brionnaise

par David Polette

2021 aura été une année bien particulière et difficile pour l'A.A.P.P.M.A (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) La Perche Brionnaise. Découlant de la pandémie de Covid-19 une restriction de déplacement et un couvre-feu étaient instaurés, ne facilitant pas l'exercice de la pêche de loisir. S'en suivait un printemps avec une météo capricieuse qui aggravait encore la situation. Les deux repas annuels traditionnels devaient être annulés étant donné les restrictions sanitaires, ainsi que l'atelier d'initiation de pêche à la mouche.

En découlait un climat de méfiance au sein du monde de la pêche, contraintes et restrictions n'incitant pas à prendre son permis de pêche. Le résultat est une chute sans précédent de la vente des cartes de pêche, moins 33 % ! Dur et inquiétant pour une petite association, plusieurs années d'effort mis à mal. Cet état de fait ne touche pas que La Perche Brionnaise, il est commun à l'ensemble des A.A.P.P.M.A. au niveau départemental et national.

Les nuisibles comme le sanglier, renard sont en constante augmentation. Ils approchent les villes et font beaucoup de dégâts chez nous dans les cultures ou prairies. Les chasseurs permettent de réguler ces espèces par des battues ou tirs à l'affût. Sans les chasseurs, qui paierait les dégâts ???

Autre nuisible également le ragondin, je vous en ai déjà parlé dans un bulletin. Mais toujours ces « anti-chasse » ou autres nous volent les cages de prise agréées et posées par des piégeurs. Le ragondin pour rappel apporte des maladies par l'eau.

À ceux qui volent : attention gendarmes et caméras de surveillance !!!!!

Cela mis à part la société se porte bien. Nous voyons un petit peu moins de chevreuils dans les bois, donc nous allons réduire notre plan de chasse aux cervidés les années à venir.

La société existe depuis 1946, vous pouvez consulter le site de la commune pour suivre les informations internes. Bonne et heureuse année 2022.



Le Président Georges Mamessier désirant mettre fin à son mandat, une restructuration provisoire (pour une année) du Conseil d'Administration s'imposait. Lors de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2021, le nouveau conseil élu pour 5 ans se compose ainsi :

**Président** : M. Polette David, Poisson.

**Vice-Président** : M. Polette Jérôme, Poisson.

**Secrétaire** : M. Tortet Jean-Yves, Paray-le-Monial.

**Trésorier** : M. Charvon Frédéric, Poisson.

**Secrétaire Adjoint** : M. Felix Fabien, Poisson.

**Trésorier Adjoint** : M. Durand Christophe, Montceaux-l'Étoile.

**Membre** : M. Barbin René, Briant.

**Membre** : M. Pommier Serge, Paray-le-Monial.

**Membre** : M. Lamberet Gaston, Paray-le-Monial.

**M. Mamessier Georges a été élu Président d'honneur.** M. Bernard Alexandre devient le nouveau vérificateur aux comptes.

**M. Gauthier Jonathan, nouveau garde de pêche particulier** prendra ses fonctions en 2022.

Un empoissonnement conséquent, 200 kg de brochets et 75 kg de perches, a été réalisé. Il va sans dire que l'équipe dirigeante de La Perche Brionnaise ne baisse pas pour autant les bras et envisage évidemment 2022 sous de meilleurs auspices.

Les repas devraient pouvoir être de nouveau envisagés, l'atelier initiation pêche à la mouche reprendra du service, d'autres projets sont à l'étude afin de remotiver les pêcheurs et inciter ceux qui avaient délaissé notre sport loisir à nous rejoindre.

Le Président David Polette et l'ensemble du Conseil d'Administration de La Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Poisson.





Blason des Busseul

## Le château de Moulin-l'Arconce

par Jean-Marie Jal et Michel Vinauger

**Les ruines de Moulin-l'Arconce sont bien connues des habitants originaires de Poisson. Beaucoup d'entre eux les ont parcourues lors de leurs jeunes années et les plus anciens ont sans doute fréquenté l'auberge établie au ras du moulin, où paraît-il, la friture était excellente. (fig. 1)**



(fig. 1) Vue des ruines du château aujourd'hui

Après avoir résidé plusieurs siècles sur le lieu de Busseul où se trouvait leur motte castrale, la famille de Busseul abandonnera son lieu d'origine en le confiant à un chevalier de leur suite, Humbert de Verjon, pour aller s'installer au fond de la vallée, juste au bord de la rive droite de la rivière de l'Arconce, sur un site beaucoup plus commode, à proximité d'un gué pavé situé en amont de l'actuelle passerelle.

Elle y possédait déjà un domaine agricole, et la maison de Moulin et sa grange est citée pour la première fois en 1303. Le moulin *de Masoer* et le *meix de Masoureux* sont aussi mentionnés comme dépendances, et l'ensemble est alors aux mains de Jean de Busseul. C'est peut-être le même qui achète la terre de Gratteloup située sur la paroisse de Poisson en 1313. Il est peut-être le père de Mathieu, écuyer, qui reprend en fief tout ce qu'il possède dans les paroisses de Poisson et de Busseul, et qui est dit fils de Jean de Busseul, damoiseau. On ne connaît pas l'épouse de Jean, et ils pourraient être aussi les parents du suivant, mais les liens de parenté ne sont pas établis avec certitude. (fig. 2)

Le premier attesté de cette branche des seigneurs

de Busseul et de Moulin est Jean de Busseul (ca 1300-ca 1360) (1), chevalier, qui fait l'hommage de sa maison de Moulin au comte de Beaujeu, en 1323. Son épouse Alix d'Arcy, est veuve en 1362, et leur fils et héritier est **Jean de Busseul** (ca 1335-ca 1396), damoiseau.

Il semble que c'est lui qui obtiendra l'autorisation de fortifier ses demeures, car en 1367, il reconnaît tenir en fief du comte d'Armagnac, ses maisons fortes de Moulin et de Busseul. Il commence sa carrière comme écuyer d'écurie puis de chambellan auprès du comte de Nevers avant de passer au service de Philippe le Hardy, duc de Bourgogne.

Il est nommé capitaine des forteresses de Montcenis puis de Sanvignes. Il accroît considérablement les possessions de la famille avec l'achat en 1383 de la maison forte de l'Isle-sur-Sermaize, puis par celle de Martenet à Saint-Romain-sur-Versigny.

Il possède aussi les maisons de Gueurce à Blanzay, Changy à Dompierres-sous-Sanvignes, les terres d'Ouze à Changy-Tourney, de Bessy à Toulon-sur-Arroux, de Bonnefont à Palinges, de Moineau, de Croze, et d'autres biens situés à Clessy et à Vendennes-sur-Arroux. Jean épouse vers 1360 Guillemette de Masilles, qui est dite veuve en janvier 1398. Parmi ses enfants, Jacques

(fig. 2) Vue générale du site (photo drone Mathieu Maerten)



(1) Le mot latin «circa», signifiant littéralement «environ», est souvent utilisé pour décrire diverses dates de naissance et dates de décès approximativement connues. Le mot est souvent abrégé en « ca »





(fig. 3) Visite au Château en 1907

de Busseul (ca 1360-ca 1429) époux de Madeleine d'Essemblé puis de Jeanne de Tenarre, continua la branche de Busseul et de Moulin, et Jean qui est à l'origine de celle de Martenet et de Sarry. Suivront ensuite tour à tour Jean de Busseul (ca 1408-ca 1470) époux de Jeannette de Thoisy, Claude (ca 1440-ca 1497) époux de Bartholomée de Busseul, Jean (cité en 1535) époux d'Antoinette de Dyo, Claude (cité en 1547) époux d'Aimée de Barnaud, Antoine (cité en 1611), qui sera le dernier de cette branche, car il n'avait pas eu d'enfant de son épouse Françoise de l'Aubespain.

Il instituera avec son père, son lointain cousin de la branche de Saint-Sernin (Vauban), Marc-Antoine de Busseul, comme héritier universel. Viennent ensuite Henry-François (1616-1709) époux de Catherine d'Isserpent, François-Gabriel (1656-1696) époux de Marie-Anne de Court de Pluvy.

Leur fille **Anne-Henriette** (1677-1752), dame de Saint-Sernin, Busseul et la Bastie, épouse en 1699 **Antoine le Prestre de Vauban** (1654-1731), neveu du célèbre Maréchal de Vauban, l'architecte des forteresses qui portent son nom.

Leur fils et héritier est **Jacques-Philippe-Sébastien le Prestre de Vauban** (1696-1760), époux d'Anne-Joseph de la Queuille en 1733. Sans enfant légitime, Jacques nomme légataire universel son frère Louis-Gabriel le Prestre (1696-1760), seigneur de la Bâtie, époux de Marie-Claudine-Simone de Baurepaire en 1755. Vient ensuite **Jacques-Anne-Joseph le Prestre** (1754-1817), époux d'Henriette-Françoise Puget de Barbentane en 1775.

Pendant la Révolution, en 1791, Jacques-Anne-Joseph vend les domaines de Busseul et de Moulin-l'Arconce à sa mère Marie de Baurepaire. De 1792 à 1801, les biens fonciers de la famille de

Vauban, immigrée, sont placés sous séquestre, et une partie est vendue comme Biens Nationaux.

En 1812, le château de Moulin et ses dépendances, reviennent, par tirage au sort lors de la succession, à Jacques-Anne-Joseph le Prestre. Un an après son décès, l'ensemble passe à son frère Pierre-François le Prestre. En tant qu'héritier, il devra s'acquitter d'une rente annuelle au profit de sa mère toujours vivante, mais aussi à la maîtresse anglaise de son frère, à laquelle il intenta un procès pour captation d'héritage et qu'il perdra... Il est alors contraint, en juillet 1817, de vendre le château et deux tiers de ses dépendances à **Joseph Auloy**, originaire de Gueugnon et maire de Busseul (1818-1822).

En 1832 Moulin est dans les mains des frères Noirey, négociants à Charolles. **Ferdinand-Zéphirin Noirey**, conseiller municipal de Poisson, réside au château jusqu'en 1889, date de son décès. Sa veuve Marie-Clarisse Bouquet, originaire de Saugues en Haute-Loire, reste à Moulin au moins jusqu'en 1899. Une cuisinière, deux femmes de chambre, un jardinier et un garde particulier sont alors à son service.

Après cette date c'est **Maurice-Augustin Joleaud des Forges de La Tour de Saint-Maurice**, qui est le propriétaire du château. Personnage important, il épouse le 29 décembre 1896, à Springfield (Illinois, Etats-Unis), Grace-Virginia Corneau Addison. Il revend Moulin en 1910, à **M. Vernet**, entrepreneur à Baudemont. (fig. 3)

Le château passe ensuite en 1920 à **M. Greuzard**, entrepreneur à Paris, qui s'en sépare peu après et le vend à la famille **Moulin, de Varenne-l'Arconce**. Transformé en carrière de pierre, commencera alors sa démolition partielle...

### Les faits notables :

Comme on l'a vu plus haut, la maison forte de Busseul était aux mains de la famille de Verjon qu'elle tenait en arrière-fief de celle de Busseul. Malheureusement, leur vassal Humbert de Verjon va trahir Jean de Busseul, en livrant la place de



Busseul à une bande de routiers. L'Autunois et le Charollais étaient alors livrés au pillages et exactions des Grandes Compagnies, soldats privés de soldes, qui vivaient sur le pays.

Le duc de Bourgogne Philippe-le-Hardi ordonna en 1389, que la place de Busseul soit reprise et démolie pour éviter que les ennemis ne puissent s'y retrancher de nouveau. La maison forte de Moulin, toute proche, a certainement pris part à toutes ces péripéties.

La fidélité de cette famille envers les ducs de Bourgogne sera sans faille, malgré les ravages et pertes qu'elle subira tout au long des guerres, il en sera ainsi lors du conflit entre la Bourgogne et les Armagnacs. En remerciement, le duc verse à Jacques de Busseul 200 francs le dernier mai 1422, *à cause des dommages que les ennemis firent en sa terre. Il lui donne ensuite en 1423, les revenus de la châtelainie de Montcenis, sa vie durant, en récompense des services cy avant rendus et des pertes qu'il a faite de tout son patrimoine à cause des guerres.*

Jean de Busseul, le fils de Jacques lui succédera. Il est maître d'hôtel, échanton et conseiller du duc, chargé en tant que capitaine du château de Montcenis, de la défense de l'Autunois et du Charollais. Bien que la maison forte de Moulin soit fortifiée, cela ne l'empêchera pas d'être victime des exactions des routiers.

La paix d'Arras signée en 1435, met un terme au conflit entre Bourguignons et Armagnacs. Malheureusement les compagnies de gens d'armes seront licenciées et vont alors s'abattre sur les campagnes qu'elles vont mettre à feu et à sang.

C'est le temps des « Écorcheurs » et ils vont sévir sur une grande partie de la Bourgogne. Un procès-verbal rappelle les excès et pillages commis dans le comté de Charollais, par les officiers et gens d'armes du roi de France.

Les terres des Busseul ne vont pas être épargnées. La première fois en 1437, lorsque les troupes du bâtard de Bourbon envahissent le Charollais et passent devant Moulin-l'Arconce. Le château qui est sans doute doté d'une garnison n'est pas inquiété et Jean indique dans le procès : *comme le sait qui il parle pour ce qu'il passa très grand nombre desdits gens dudit bastard, (le long) de la forteresse de Molins, et lors autres desdits gens d'armes rompirent (brisèrent) l'église parrochia-*



(fig. 4) Château de Chaumont à Oyé

*le de Poisson, en laquelle ils prirent des meubles qu'ils y trouvèrent ceux qu'ils en pouvaient porter.*

L'année suivante, Jean de Busseul, rentré à Moulin-l'Arconce, va se faire surprendre le 7 juin 1438 par une incursion d'une quarantaine de gens d'armes à cheval. Ils vont prendre le château d'assaut, car personne ne faisait le guet et garde. Personnage important, Jean de Busseul ne sera pas inquiété (à moins qu'il ait réussi à s'enfuir) mais son château est pillé de fonds en comble comme en témoigne sa déposition. Il y perd la somme énorme de 2000 écus d'or, en chevaux, orfèvrerie d'or et d'argent, argenterie, bijoux, livres, tapisseries, meubles, vêtements et autres tissus et linges précieux. Sont perdues également trois cent arches (coffres) remplies des biens des gens des environs, qui les avaient mis au château pour les protéger !

En 1444, ça sera au tour de son château de Sarry d'être attaqué et pillé par les Ecorcheurs. La maison forte de Moulin devait être dans un triste état à la fin du conflit entre la Bourgogne et la France, qui verra la victoire de Louis XI sur Charles-le-Téméraire en 1477. Il est probable qu'elle bénéficiera de travaux de restauration assez conséquents.

Lors des Guerres de Religions, le château dont les défenses ont été renforcées, sera assiégé à plusieurs reprises par les reîtres, mercenaires à la solde des Huguenots, mais il résistera à leurs attaques. Ainsi en 1576, Moulin sera attaqué par les troupes du prince Casimir, qui heureusement n'arrivent pas à franchir la rivière d'Arconce qui est en crue. En 1578, se sont les troupes du baron de Dhona, prince protestant allemand, qui battent en retraite et qui passent par Poisson et ne sera pas épargné. L'église sera rompue et pillée



mais le château de Moulin résistera à leur attaque. Puis en 1594 ou 1596, les villages de Busseul et de Poisson seront encore attaqués et pillés, lors du passage des troupes du sieur Desauges. Le château sera sans doute encore inquiété. Ensuite le château ne sera plus concerné et il passera la Révolution sans problème. Il faut attendre le premier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle pour voir le château livré aux démolisseurs par son nouveau propriétaire.

En 1937-38, une partie des pierres sera employées pour réaliser les pistes du terrain d'aviation de Saint-Yan, alors que d'autres iront pour le lotissement des Castors à Paray-le-Monial...

Par chance, le plupart des belles pierres seront sauvées par le baron du Marais, qui achète la tour d'escalier polygonale, l'échauguette, des portes et des fenêtres à meneaux, ainsi que des cheminées, pour les installer dans la nouvelle salle de son **château de Chaumont, à Oyé** (fig. 4).

Heureusement le château sera beaucoup photographié pour les cartes postales anciennes, ce qui nous permet de savoir à quoi il ressemblait avant sa démolition partielle (fig. 5).



(fig. 7) La grosse tour du château



(fig. 8) La grosse tour, côté rivière

(fig. 9) La grosse tour, vue de la cour

(fig. 10) La grosse tour, vue du dessus (photo drone, Mathieu Maerten)



(fig. 5) Le château, carte postale ancienne



(Fig. 6) Cadastre Napoléonien (1832)

## Description

On ne sait pas à quoi ressemblait exactement la maison forte à l'origine. Suites aux divers conflits et attaques du château, plusieurs campagnes de restaurations seront certainement nécessaires pour le réparer. Les principales auront lieu à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle et du XVI<sup>ème</sup> siècle et au XVII<sup>ème</sup> siècle pour embellir le château en ouvrant de nouvelles fenêtres dans les façades regardant sur l'extérieur (fig. 6).



(fig. 11) La tour sud-ouest

(fig. 12)  
Le pigeonnier en briques

(fig. 13) Vue de la tour et de l'aile sud, côté cour

(fig. 14)  
L'échauguette et la tour d'escalier, Carte postale ancienne



La maison forte est construite sur un plan quadrangulaire d'environ 30 par 40 mètres, et était entourée d'un fossé aujourd'hui comblé. Elle possédait quatre ailes de logis, entourant une petite cour, où se trouve le puits. Une grosse tour circulaire, élevée sur quatre niveaux, dont les deux premiers sont voûtés, est accolée sur l'angle nord-est (fig. 7, 8, 9, 10). Cette tour aux murs très épais, qui semble être le seul vestige de la maison forte d'origine, est défendue par des petites meurtrières.

Une autre tour circulaire, plus petite, était accolée sur l'angle sud-ouest (fig. 11). Elle est élevée sur six niveaux, dont le premier, voûté, est sous le sol. Il peut s'agir soit d'un silo, soit d'un cul de basse fosse, où l'on gardait les prisonniers. Un pigeonnier, formé de cases en carreaux, occupe le quatrième niveau (fig. 12).

Dans l'étage supérieur passait le chemin de ronde avec ses deux portes d'accès sur les murailles (fig. 13). L'échauguette, aujourd'hui à Chaumont, était accolée à l'angle nord-ouest. La tour d'escalier gothique se trouvait à l'angle intérieur des logis (fig. 14).

Les murailles extérieures, peut-être d'origines, ont une épaisseur comprise entre 1,45 et 1,75 mètres, et elles étaient surmontées d'un chemin de ronde. L'aile Ouest a été en partie démolie à une époque indéterminée pour ouvrir la cour sur l'extérieur. Les ailes Est et Nord étaient élevées sur deux niveaux et un étage de combles, surmontées de toitures très élevées.

L'aile sud plus étroite avait une pièce voûtée avec un grand évier (fig. 15, 16). La basse-cour est rejetée sur le côté ouest, et elle comportait un long bâtiment rectangulaire, renfermant les granges et une grande écurie, dont une pierre de l'entrée portait la date de 1586 et un blason bûché. Il était séparé en deux par une petite ruelle, dont la clé de voûte de la porte donnant sur l'extérieur portait la date de 1603. Une petite tour circulaire, élevée sur deux niveaux, est accolée sur l'angle nord-ouest des communs, qu'elle défendait grâce à trois archères canonnières (fig. 17, 18). Une tuilerie et un moulin se trouvent le long du canal de dérivation des eaux de l'Arconce (fig. 20).

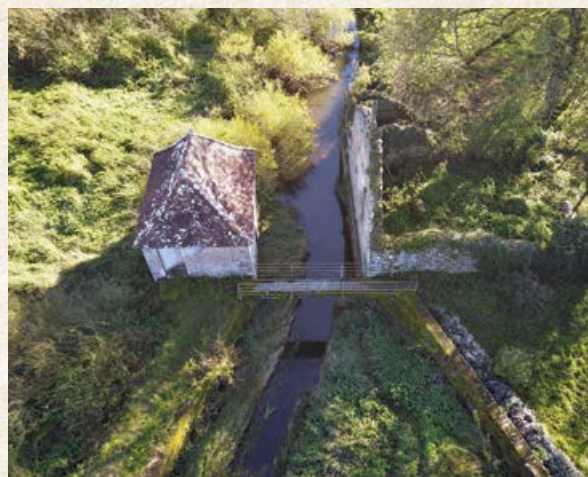




(fig. 15) L'aile sud, vue intérieure - (fig. 16) Le grand évier - (fig. 17) Une archère canonnière de la tour des commons



(fig. 18) La tour des commons



(fig. 19) Vue du moulin (photo drone, Mathieu Maerten)

Tout cet ensemble est aujourd'hui soit détruit soit partiellement démoli, et il est urgent d'y entreprendre des restaurations et des consolidations pour sauver ce qui peut encore l'être. Arrêter l'érosion des murs et couvrir les tours permettraient d'éviter que ce site important pour l'histoire de Poisson ne disparaisse à tout jamais.

Le Dr Ducroux, originaire de Poisson le décrivait ainsi en 1938 : « *Il avait encore fière allure ce vieux manoir médiéval, avec ses hautes tours, son vaste corps de logis, sa cour intérieure... et couché à ses pieds, son minuscule moulin avec sa chute d'eau* » (fig. 18).



(fig. 20) Le château en cours de démolition

### Bibliographie

- Eugène Larue et F.-V. Ray, *Histoire de Poisson*, 1937, p. 10.
- Eugène Larue, *Notes sur la commune de Poisson*, manuscrit, 1966, 2 cahiers, 200 pages.
- Marcel Canat, *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, éd. Chalon-sur-Saône, 1863, vol. I, pp. 457 et 458.
- Edgard Ducroux, *Aperçu historique sur le vieux château féodal de Moulin dans le Bulletin de la Société d'Etudes du Brionnais*, éd. Paray-le-Monial, Janvier-Décembre 1938, 1939, pp. 345 à 348.
- Inventaire des archives de la maison de Vauban, 1753, manuscrit, archives privées (famille de Chanay), 150 pages.
- Armand Merle, *Moulin-l'Arconce de l'an mil à nos jours* dans *Mémoire Brionnaise*, éd. Mémoire Brionnaise, Charlieu, vol. IV, 2 000, pp. 19 à 30.
- Armand Merle - E. Gippon - O. Rollet - P. de Rivoire d'Heilly, *Si Vauban m'était conté...*, éd. Foyer Rural de Vauban, 1992, 168 pages.
- Jean-Marie Jal et Michel Maerten, *Les châteaux du Charolais (X<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Histoire et Patrimoine rural en Bourgogne du Sud n° 9, éd. CEP, Saint-Christophe-en-Brionnais, 2015, 60 pages.



# F lash infos

## Services au public

HEURES D'OUVERTURE	MAIRIE	AGENCE POSTALE
Lundi	de 10h à 12h	de 14h à 17h
Mardi	de 10h à 12h	de 14h à 17h
Mercredi	Fermée	de 14h à 18h
Jeudi	de 15h à 19h	de 14h à 17h
Vendredi	de 15h à 17h	de 14h à 17h
1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> samedi du mois	Fermée	de 9h à 12h

**Mairie : 03 85 81 07 15 / contact@mairie-poisson.fr  
www.commune-poisson.fr  
Agence postale : Tél. 03 85 81 15 80**

## Urbanisme

Si vous êtes propriétaire ou artisan, certaines modifications que vous souhaitez apporter à votre domicile ou certains travaux pour le compte de particulier et d'entreprise peuvent nécessiter une autorisation spécifique délivrée par la mairie.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

### Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 2 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement, modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture, les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m<sup>2</sup>),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

### Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m<sup>2</sup>),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

## Calendrier électoral 2022

L'élection du Président de la République se déroulera : 1<sup>er</sup> tour : dimanche 10 avril / 2<sup>nd</sup> tour : dimanche 24 avril  
Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Pour l'élection présidentielle, les électeurs pourront procéder à leur inscription ou leur réinscription sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

## Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2022 sont soumis au recensement.

Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile.

## Déchetterie de Paray-le-Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars).

Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. Plus aucune vignette n'est nécessaire. Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 92.

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit (1)	50 €
Réunion commerciale		125 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal...)	113 €	300 €
Mariage, réunion de famille	129 €	247 €
Vin d'honneur	62 €	123 €
Location suite à décès	37 €	47 €
Vente au déballage	390 €	390 €
Forfait location vaisselle	20 € (2)	40 €

(1). Moyennant nettoyage / (2). gratuit pour associations locales

**Remise des clés :** Pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. Pour les manifestations associatives ou privées nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.



Poisson fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes Le Grand Charolais depuis 2017.

**3 548 ha** dont 720 ha de bois

**Altitude** 366 m à Busseuil,  
302 m à la mairie

262 m à Moulin l'Arconce

**Latitude** 46.3849060

**Longitude** 4.1280480

**592 habitants** au 01/01/2022

## STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Agence postale communale
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM)
- Garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salles communales
- Bibliothèque municipale
- Place aménagée au bourg, avec terrain multisports et jeux pour enfants

## LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion à SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

## VIE ÉCONOMIQUE

### COMMERCES

- Boulangerie-Épicerie : **E. et C. Cognard**
- Hôtel-Restaurant-Bar : **D. Genevrier et C. Bonnot**
- La ferme des Tartins : **Famille Bonnot**
- Le Roi Arthur : **M. Falque**
- La boucherie **Danjoux J-F.**

### PROFESSIONS LIBÉRALES

- Cabinet d'infirmières :  
**Mmes C. Brivet, C. Junier, D. Pluriel**

### ARTISANS

- Agence com. N.G.A. : **M. Guyot de Caila**
- Antiquités Brocantes : **G. Martin- Jeandeaux**
- Apiculteur : le Champ du Bois : **V. Raulin**
- Charpente : **SARL Charpente Labarge**
- Confection de vêtements enfants : **Ti BouBou**
- Entreprises de TP, terrassement :  
**J-C. Basset, Ch. Boulogne**
- Exploitants forestiers, paysagistes :  
**E. Levite, D. Cognard, M. Blanchon,**
- Horticulture : **GAEC Soleymieux**
- Menuiserie : **X. Foret**
- Plâtrerie peinture : **L. Bouiller**
- Poterie : **C. Walters**

### SERVICES

- Assistantes maternelles : liste en mairie
- Chambres d'hôtes - Gîtes : **M. et P. Mathieu, Château de Martigny, le Petit Bonheur**
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole)
- « Charly Chasseur de guêpes » : **C. Miguel**
- Épicerie nomade **f Amélie L'épicerie des mots**
- Multiservices : **M. Wallet**

### CORRESPONDANT PRESSE

La Renaissance : **A. Noly**

Le JSL : **J. Morcelet**

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des Fêtes	Xavier Foret	Les Petits Michelets - Poisson
Association Éducative - Restaurant scolaire	Élise Paqueriaud	Martigny - Poisson
Amicale des donneurs de sang	Céline Bernard	Les Bâtonniers - Poisson
Club des Aînés	Anne-Marie Slepowronski	Le Pré Fleuri - Charolles
La Perche Brionnaise (3 communes)	David Polette	Le Bourg - Poisson
Société de chasse communale	Jean-Paul Brivet	Montvalet - St Didier en Brionnais
Comité pour la protection de l'environnement	Patrick Duczman	Sermaize du Haut - St Julien-de-Civry
Association musicale du Charolais Brionnais	Joël Guyot de Caila	Les Loges - Poisson
Club de Tarot du Val d'Arconce	Marcel Gautheron	St Maurice - Poisson

## P résentation des associations

### Amicale des donneurs de sang

**Date de création :** 1966

**Président :** Céline Bernard

**Nombre de membres :** 30

**Nombre de manifestations :** 5

3 dons du sang, 1 loto gourmand, stand de sensibilisation lors du vide-greniers de l'AEP et du restaurant scolaire

**Rôle de l'association :** Développer la promotion du don de sang, encourager les nouveaux donneurs. Pouvoir se retrouver ensemble lors de diverses manifestations gérées par cette Amicale.  
**Le + :** garderie enfants gratuite lors des dons du sang.

### Association Éducative

**Date de création :** 19 janvier 1952

**Présidente :** Élise Paqueriaud

**Nombre de membres :** 13

**Nombre de manifestations :** 5

**Rôle de l'association :** Organiser des événements éducatifs, culturels et sportifs. L'AEP est un lien entre les parents d'élèves et l'école publique, afin d'aider celle-ci à remplir pleinement sa mission éducative, en finançant des jeux pour les classes, la cour de récréation, la garderie et en participant aux sorties scolaires. À plus large public, l'AEP organise des séances de gym pour adultes, et le centre de loisirs estival.

### Association musicale du Charolais Brionnais

**Date de création :** 8 octobre 1985

**Président :** Joël Guyot de Caila

**Nombre de membres :** 75

**Rôle de l'association :** Développement artistique et culturel sur le bassin du Val d'Arconce en encourageant la collaboration Inter-communale et inter-associative. Création d'une école d'apprentissage musical en 1985 avec interventions dans les écoles publiques. Création d'une chorale mixte en 1986 "Chœur du Val d'Arconce". Création d'un chœur d'hommes en 2011 "Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais".  
**Le + :** organisation de concerts et en particulier "l'Avril de Poisson"  
Siège social : Mairie de Poisson  
06 08 57 56 03  
<https://cdh71600.jimdo.com/>

### Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais Brionnais

**Date de création :** 18 mars 2005

**Président :** Patrick Duczman

**Nombre de membres :** 112

**Nb de manifs :** Selon opportunités.

**Rôle de l'association :** à l'écoute de tous problèmes environnementaux concernant notre territoire.

**Le + :** Protection de l'environnement et du cadre de vie / Soutien à une agriculture de qualité / Sauvegarde du patrimoine naturel / Aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

### Club des Aînés

**Date de création :** 1977

**Présidente :** Anne-Marie Slepowronski

**Nombre de membres :** 81

**Nombre de manifestations :** 3 (2 concours de manille, un loto) - 2 jours de sorties dans l'année - rencontres tous les 2<sup>e</sup> jeudis et scrabble le 4<sup>e</sup> jeudis.

**Rôle de l'association :** Faire rencontrer les retraités, quel que soit leur âge, à travers des jeux et des goûters, sans oublier nos repas et nos sorties.

### Club de Tarot du Val d'Arconce

**Date de création :** 2021

**Président :** Marcel Gautheron

**Réunions :** Vendredis soir à 20h

14 et 28 janvier - 11 et 25 février

11 et 25 mars - 8 et 22 avril

**Rôle de l'association :** Développer et favoriser le jeu de tarot entre les différentes générations en organisant des rencontres, challenges et tournois.

### Société de chasse communale

**Date de création :** 5 juillet 1946

**Président :** Jean-Paul Brivet

**Nombre de sociétaires :** 27

**Rôle de l'association :** Certains chassent le petit gibier tandis que d'autres préfèrent les battues au gros gibiers : les deux sont compatibles puisque les jours de chasse pour chaque pratique sont déterminés en début de saison. Il y règne une bonne entente et chacun peut pratiquer son loisir dans les meilleures conditions.

### Comité des Fêtes

**Date de création :** 1978

**Président :** Xavier foret

**Nombre de membres :** 13

**Nombre de manifestations :** 4 à 5

**Rôle de l'association :** Organiser des événements à buts lucratifs ou non, ouverts à tous dans le but de pérenniser et favoriser le bon vivre à Poisson et accompagner et fédérer les autres associations de la commune.

**Le + :** location de matériel de la petite cuillère à la tente en passant par la friteuse (gratuité pour les associations et habitants de Poisson).

### Restaurant Scolaire

**Date de création :** 1953

**Présidente :** Élise Paqueriaud

**Nombre de membres :** 13 + 1 salariée

**Nombre de manifestations :** 5

**Rôle de l'association :** Maintenir dans notre école une restauration de qualité, à prix réduit pour les familles. Grâce aux manifestations, l'association prend en charge 30 % du prix des repas, ceux-ci étant de 4 € à la charge des parents au lieu de 5,61 €.

**Le + :** La garantie pour nos enfants de manger sainement grâce à Christiane qui réalise les repas elle-même, avec des produits choisis avec soin. Du "fait maison" pour le plus grand plaisir des papilles.

### La Perche Brionnaise

*Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques*

**Date de création :** 9 juin 1935

**Président :** David Polette

**Nb de membres :** 245

**Nb de manifs :** 2

**Rôle de l'association :** Contribue à la surveillance de la pêche, exploite les droits de pêche qu'elle détient, participe à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et effectue des opérations de gestion piscicole.

**Le + :** Location de la salle polyvalente pour le repas de printemps de l'Association. Location de matériel pour la cuisine et le couvert. Utilisation gratuite de salles pour réunions de Conseil d'Administration.



# C alendrier des fêtes 2022

FÉVRIER		
11	Carnaval + vente pizzas	AEP, Restaurant scolaire
22	Concours de manille	Amicale des Aînés
27	Loto Gourmand	Amicale des donneurs de sang
AVRIL		
08	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
MAI		
08	Commémoration : 1945	
08	Barbecue géant	Comité des Fêtes
JUIN		
06	Randonnée Pédestre	Comité des Fêtes
13	Vente de brioches	AEP, Restaurant scolaire
18	Jeux Intervillages à Volesvres	Comité des Fêtes
JUILLET		
02	Fête de l'école	AEP, Restaurant scolaire, École
30	Fête du village	Comité des Fêtes
AOÛT		
23	Concours de manille	Amicale des Aînés
29	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
SEPTEMBRE		
11	Vide-greniers	AEP, Restaurant scolaire, École
OCTOBRE		
23	Marche d'automne	Comité des Fêtes
NOVEMBRE		
11	Commémoration	
DÉCEMBRE		
02	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
08	Illuminations	Comité des Fêtes
16	Noël de l'école	AEP, Restaurant scolaire, École
17	Assemblée Générale	Comité des Fêtes





# Quizz communal



## 1. Minéral extrait de la carrière des Michelets ?

- A - Calcaire
- B - Argile
- C - Granit

## 2. Ancien bâtiment d'implantation de l'actuelle mairie ?

- A - Ancienne église
- B - Presbytère
- C - École

## 3. Cause des nombreux décès du terrible hiver 1709 ?

- A - Peste
- B - Disette
- C - Choléra

## 4. Année de l'arrivée du courant électrique dans les foyers ?

- A - 1932
- B - 1930
- C - 1934

## 5. Année de l'adhésion au Syndicat des Eaux du Brionnais ?

- A - 1960
- B - 1964
- C - 1966

## 6. Nombre d'abonnés au téléphone en 1967 ?

- A - 15
- B - 23
- C - 27

## 7. Année de la création de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) ?

- A - 1955
- B - 1965
- C - 1970

## 8. En 1840, l'assèchement des étangs avait pour but de lutter contre la ?

- A - Typhoïde
- B - Malaria
- C - Variole

## 9. Nombre de kilomètres de la voirie communale ?

- A - 67
- B - 87
- C - 77

## 10. Pendant la guerre de 1939-45, la commune de Poisson était en zone ?

- A - occupée
- B - libre et occupée
- C - libre

## 11. Année de l'ouverture du Bureau de Poste ?

- A - 1900
- B - 1902
- C - 1910

## 12. Altitude du point culminant de Poisson (en m) ?

- A - 366
- B - 356
- C - 346

## 13. Nombre d'exploitations agricoles en 2021 ?

- A - 24
- B - 20
- C - 16

## 14. Nombre d'exploitations agricoles en 1930 ?

- A - 165
- B - 175
- C - 185

## 15. Essence d'arbre la plus répandue dans les bois de Poisson ?

- A - Chêne
- B - Hêtre
- C - Bouleau

## 16. Étang de la plus grande superficie aujourd'hui tous asséchés (Cadastre 1791) ?

- A - Étang des Michelets
- B - Étang de la Croix Rouge
- C - Étang du Sablon

Réponses : [www.commune-poisson.fr](http://www.commune-poisson.fr)

